

La ville à mille temps :



une **affaire
publique ?**

LA DÉMARCHE

pour qui? pour quoi?

Les évolutions économiques, urbaines, sociales et technologiques des quarante dernières années ont remis en cause l'organisation individuelle, familiale et collective du temps. Travail, obligations familiales, tâches ménagères... Les contraintes de la vie courante et leurs corollaires (trajets, courses...) ont toujours représenté une part importante de la vie quotidienne mais dans l'organisation familiale «classique», chacun avait un rôle déterminé dans des secteurs plus cloisonnés. Le travail des femmes, l'augmentation du nombre de familles monoparentales, la précarité du marché du travail, entre autres, amènent chaque individu ou membre d'un foyer à répartir ses activités sur tous les fronts et à organiser son temps en jonglant avec de nombreuses paramètres.

Comment glisser encore, dans des emplois du temps bien remplis, de l'espace pour les loisirs, le sport, la vie sociale? Quel rôle les collectivités locales peuvent-elles jouer pour aider les citoyens à concilier leurs temps? À en perdre le moins possible? Comment la question du temps peut-elle être prise en compte dans les politiques publiques?

Par le développement de services à la population et l'organisation de la ville, Nantes et Nantes Métropole ont été particulièrement volontaristes à cet égard. Elles souhaitent aujourd'hui aller plus loin en initiant une politique des temps capable de répondre à l'évolution des attentes des habitants pour améliorer leurs conditions de vie dans la perspective d'un développement plus solidaire et plus durable.

C'était le propos de l'atelier prospectif* sur la conciliation des temps qui s'est déroulé en 2010-2011, une démarche menée conjointement par la Ville de Nantes et Nantes Métropole. Le sujet l'imposait, il concerne l'ensemble des politiques publiques des deux collectivités et nécessite une approche partagée et à l'échelle de l'agglomération. Prendre en compte la conciliation des temps, c'est en effet intégrer cette préoccupation à toutes les réflexions et à tous les projets, qu'il s'agisse d'urbanisme, de transports, de modes de garde, de rythmes scolaires, activités de loisirs...

L'atelier a permis de préciser dans une dimension prospective les enjeux, les plus values, les priorités de cette politique publique. Il constitue un levier en termes d'égalité hommes/femmes et, plus globalement, en termes de cohésion sociale.

*Lire page 10

ENJEUX 4 à 8

Le temps n'est pas, ou plus seulement, une affaire individuelle, il interroge l'action publique. Ce que l'on appelle les politiques temporelles touchent à de nombreux domaines notamment à l'emploi, à l'aménagement, aux loisirs, à l'égalité, à l'attractivité, à la solidarité et à la démocratie. L'atelier prospectif associant des élus de la Ville et de la métropole a permis d'approfondir la question dans le cadre spécifique de l'agglomération nantaise pour définir, préciser ou améliorer l'articulation des temps individuels et collectifs à travers un meilleur accès aux services publics, la création ou le renforcement de nouveaux services et une organisation de la ville plus compacte et cohérente pour le plus grand nombre. **Points de vue croisés des élus.**

MÉTHODE 9 à 15

En participant à **un atelier prospectif**, des élus, des services, des experts ont débattu et travaillé ensemble à l'élaboration d'une politique des temps pour la Ville et la Communauté urbaine. Parmi les travaux mobilisés, une enquête auprès des ménages de l'agglomération.

ANALYSE 16 à 21

Quelle action publique en matière de conciliation des temps? Qu'y peut la collectivité? De la garde des enfants aux transports en commun en passant par les heures d'ouverture des équipements sportifs, comment prendre en compte cette question dans l'ensemble des politiques publiques? **Témoignages autour de politiques municipales et métropolitaines.**

EXPERTISE PARTAGÉE 22 à 26

Comment traite-t-on, ailleurs, la question de la conciliation des temps?

Jean-Yves Boulin, sociologue chargé de recherche au CNRS, université Paris Dauphine, suit attentivement l'évolution de la thématique et les initiatives qui se développent autour d'elle en France et en Europe. Le réseau Tempo territorial, les expériences menées à Rennes, dans d'autres villes de France et d'Europe, avec **Dominique Royoux**, responsable du Bureau des temps à Poitiers et **Jocelyne Bougeard**, déléguée aux Temps de la ville et aux droits des femmes à Rennes Métropole. Peut-on concilier les activités qui se partagent de fait l'espace public durant la nuit? À Paris, ont été organisés des états généraux pour engager le dialogue. Entretien avec **Mao Peninou**, adjoint au maire de Paris, chargé de la Qualité des services publics municipaux, de l'Accueil des usagers, et du Bureau des temps.

EN DÉBAT 27 à 38

- Le point de vue du sociologue allemand **Harmut Rosa**, auteur d'un livre très remarqué, *Accélération*. Faut-il tenter de suivre l'accélération ou essayer de la contrer?
- Ville 24 heures sur 24 ou *Cittaslow*? L'exemple de Segonzac, «ville lente», témoignage de **Colette Laurichesse**, adjointe à la Vie culturelle, au Tourisme et à la Communication.
- *Le temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles*, de **Dominique Méda**, philosophe et sociologue, aborde l'inégalité hommes-femmes face à la question du temps.
- Les TIC, mode de libération ou outil d'aliénation? Le point de vue de **Caroline Guillot**, docteur en sociologie au laboratoire Futurs urbains à l'université de Paris Est Marne-la-Vallée.
- Comment le temps personnel et le temps professionnel s'articulent-ils? Le télétravail facilite-t-il la gestion du temps? avec **Nicole Aubert**, sociologue, psychologue, professeur à l'ESCP Europe.

Plus d'infos 40

À consulter :

- nantes.fr / A Vous Nantes / Dialogue citoyen / mise en débat des politiques publiques
- nantes-métropole.fr/communauté urbaine/dialogue citoyen

enjeux

Le temps a toujours été une dimension importante de la vie en société ; les réglages temporels organisent le fonctionnement des groupes sociaux et familiaux et le quotidien de chacun. Mais les évolutions économiques, sociales, urbaines, technologiques connues ces quarante dernières années ont fait apparaître des questions, des difficultés et des contraintes inédites. La politique des temps est devenue un enjeu de cohésion sociale.

Une question de cohésion sociale

À la société agraire réglée avec les saisons, le sacré et les traditions, s'est progressivement substituée une société industrielle et urbaine marquée par le temps du travail collectif – stable puis flexible – puis une société des services, des loisirs et de la communication, marquée par la mobilité et l'accélération des temps. Ces évolutions rapides font émerger des difficultés de « concordance des temps », tout particulièrement dans les métropoles.

► LA CONCILIATION DES TEMPS AU FÉMININ

La problématique de la conciliation des temps – vie familiale et vie professionnelle – est apparue dès le début des années 1970, avec le fort développement du travail salarié féminin. La bi-activité devient la norme dans les couples, y compris quand les femmes ont des enfants. Dans le même temps, le partage des tâches, au sein d'un foyer, reste déséquilibré. Les inégalités persistantes dans le domaine des activités domestiques, de l'éducation des enfants et du soutien aux ascendants demeurent un obstacle à l'égalité homme-femme au travail et face au temps libre.

« Nous sommes à la frontière entre politique publique et comportements privés, constate **Dominique Trichet-Allaire**, conseillère municipale déléguée aux Droits des femmes. Nous ne pouvons pas interférer sur les modes de vie au foyer, mais nous pouvons intervenir auprès des services de ressources humaines pour les inciter à modifier certaines cultures d'entreprise et des habitudes difficiles à changer. Car l'inégalité entre hommes et femmes dans le partage des tâches retentit à tous les niveaux, à commencer par le milieu professionnel. Or on sait que la mixité au sens large (diversité ethnique et présence d'hommes et de femmes) est bénéfique pour les entreprises. Il est donc de l'intérêt de tous de la favoriser. »

L'éclatement de la cellule familiale et le développement de la monoparentalité accroît les contraintes des femmes, mais aussi des hommes, dans l'articulation de leur vie familiale et professionnelle.

► LE TEMPS DES PARENTS

Nouvel enfant, nouvelles joies, mais aussi nouvelles contraintes : garde, loisirs, éducation... Autant de nouveaux paramètres à intégrer dans un emploi du temps, autant d'obligations à prendre en compte, qui peuvent constituer un frein à l'emploi ou à l'évolution d'une carrière, avec des disparités sociales très importantes. Les politiques publiques jouent un rôle essentiel pour contribuer à atténuer les inégalités en la matière.

Pour **Catherine Choquet**, adjointe chargée de la Petite enfance à la Ville de Nantes, « La question des modes de garde représente un gros stress pour les parents, en grande partie soulagé par l'instauration du guichet unique d'accueil de la petite enfance (voir page 19). Par ailleurs, les parents de jeunes enfants sont aussi très demandeurs d'informations sur leur enfant données au quotidien par les professionnels, quand ils amènent ou reprennent leur enfant. Mais ils recherchent aussi des informations plus générales sur l'alimentation, l'autorité, la propreté, le sommeil... Il est difficile de trouver un moment pour donner ces informations et échanger : les parents travaillent, donc la réunion ne peut pas avoir lieu en journée mais le soir ou le samedi. Le soir, c'est une période chargée : retour à la maison, repas, bain, coucher... Soit il faut faire garder l'enfant, trouver et payer une baby sitter, soit un seul parent vient, mais quid des familles monoparentales ? Soit c'est le samedi, mais le même problème de garde se pose, plus la question des salariés qui travaillent en heures supplémentaires en week-end, avec l'impact sur leur propre vie de famille. Insoluble ? Pas forcément. On pourrait envisager que ce moment d'information et d'échange se passe pendant le temps de travail ou du déjeuner, sur le lieu de travail. Mais se pose la question de l'employeur... ! Il y a là une piste à explorer. »

► LE RYTHME DE L'ÉCOLE, POINT NÉVRALGIQUE

Horaires de rentrée et de sortie, jours de congés, vacances, accueil périscolaire, transports, activités culturelles et sportives : le rythme scolaire conditionne, au-delà de l'emploi du temps des enfants, celui de leur famille et d'un grand nombre d'acteurs. L'évolution en cours occupe donc une place centrale dans la conciliation des temps en général, comme le souligne **Johanna Rolland**, adjointe à la Ville de Nantes en charge de l'Éducation, de la Jeunesse, des Grands projets urbains et la Politique de la ville : « Il faut prendre en compte le temps scolaire, mais aussi le temps périscolaire et le temps libre. L'école le mercredi

matin implique une réorganisation familiale, mais aussi celle des activités sportives et culturelles, par exemple. À Nantes, nous avons trois atouts pour appréhender ce changement : l'éducation est au cœur du projet nantais depuis longtemps, ce qui nous aide à anticiper ; les Atsem* travaillent déjà le mercredi matin ; la question des transports ne se pose pas, puisque les élèves utilisent les transports publics. Nous avons pris le parti de placer l'intérêt de l'enfant au centre de la réflexion, en pariant sur l'intelligence collective et la concertation avec toutes les parties concernées (parents, enseignants, éducation populaire, acteurs culturels et sportifs...). Le travail que nous menons depuis 2008 sur la question de la réussite éducative viendra lui aussi nourrir la réforme des rythmes. C'est l'occasion de remettre à plat de nombreux aspects de nos organisations individuelles et collectives tout en restant attentif à la maîtrise des finances publiques.»

► LE TEMPS DE TRAVAIL EN ÉCLATS

La flexibilisation du travail dans les années 1970, quant à elle, s'est traduite par l'apparition de nouveaux contrats et d'horaires atypiques, décalés, morcelés sur le marché du travail. Elle induit de nouvelles formes de précarité, des ruptures plus fréquentes dans les trajectoires professionnelles, qui touchent plus massivement les femmes.

Ronan Dantec, sénateur de Loire-Atlantique, conseiller municipal de Nantes chargé de la Biodiversité : «Le nettoyage des bureaux en journée, en présence de leurs occupants, est en plein développement. Le gouvernement vient de s'engager à faire évoluer ses contrats de nettoyage dans ce sens. Cette évolution est bien plus que symbolique, puisqu'elle permet aux salariés du secteur de la propreté, d'une part de bénéficier de contrats de travail à temps plus complet et moins morcelés et, d'autre part, de mieux concilier leur vie professionnelle et personnelle. Embaucher à 4 h du matin a des effets sur la santé et implique de vivre en décalage avec le rythme du plus grand nombre. L'agglomération nantaise s'est engagée dans cette démarche depuis bientôt dix ans. Nantes Métropole a adopté le nettoyage des locaux en journée depuis 2007, conformément à son Agenda 21. Elle a, en parallèle, été à l'origine de discussions, avec l'appui de la Maison de l'emploi, entre la fédération des professionnels du secteur de la propreté et les grandes entreprises et administrations du territoire. Aujourd'hui,

ménage et activités principales sont menés en même temps dans de nombreuses structures de l'agglomération, ce qui favorise également une meilleure considération du personnel de nettoyage.»

► L'EMPLOI : RENDRE CERTAINS SECTEURS PLUS ACCESSIBLES ET ATTRACTIFS

Les problèmes d'articulation des temps personnel et de travail se posent dès la recherche d'emploi, lorsqu'il faut prévoir en amont son organisation. La difficile conciliation de l'activité professionnelle et personnelle peut constituer un frein à l'emploi. Dans certains secteurs, les conditions de travail supposent des contraintes telles que les mères de familles, par exemple, en sont exclues de fait, ou ne peuvent les intégrer qu'au prix de sacrifices très importants. Parfois, comme on l'a vu dans le secteur du nettoyage, la remise en question de traditions maintenues par habitude pourrait aider les employeurs à attirer et à fidéliser leurs salariés. Ces derniers pourraient ainsi se stabiliser dans l'emploi sans sacrifier leur vie personnelle.

Michel Plaze, adjoint nantais chargé de l'insertion par l'économie, avoue que les politiques de l'emploi n'ont pas vraiment intégré la question de la conciliation des temps dans ses priorités : «La demande d'emplois est telle que nous la gérons surtout de manière quantitative. Mais l'expérience réussie avec les métiers du nettoyage pourrait nous inciter à la reconduire avec, par exemple, les métiers du maraîchage, que nous souhaitons valoriser. Il serait sans doute possible de travailler avec les professionnels pour reconsidérer les horaires et les conditions de travail dans ce secteur afin d'augmenter son intérêt. De manière générale, la question de l'attractivité des filières doit ou devrait inclure cette réflexion. Je pense que l'agroalimentaire pourrait aussi en tirer bénéfice. Ou encore la grande distribution, qui emploie beaucoup de femmes et pourrait s'organiser pour qu'elles travaillent moins souvent le samedi, notamment, afin d'améliorer leur vie de famille. Il y a certainement encore beaucoup à faire et à considérer sous l'angle de l'articulation des temps.»

Martin Takoudju, conseiller municipal, chargé de la Mixité et diversité dans l'emploi et qualité de vie au travail : «La ville et les collectivités en général sont des employeurs qui peuvent à ce titre avoir une attitude volontariste voire exemplaire ; les services publics cou-

vrent aujourd'hui de larges amplitudes horaires, et ce tous les jours de la semaine. Les leviers pour faciliter la conciliation des temps des agents sont multiples : l'obtention du Label diversité en juillet 2012 témoigne notamment des engagements en faveur de l'égalité femmes-hommes, les aides financières en faveur de l'accueil des jeunes enfants, les réflexions engagées sur le temps de travail des agents...»

► LA DISPERSION SPATIALE ET TEMPORELLE

Autre phénomène : dans les grandes villes, l'habitat est de plus en plus éloigné du lieu de travail. C'est le résultat de l'augmentation du coût du logement en ville et de l'aspiration largement répandue à occuper une maison individuelle à la périphérie. Les individus sont de plus en plus mobiles, les temps de transport augmentent. Cette dispersion spatiale engendre des coûts privés (frais de déplacements...) et publics (mise en place et entretien de réseaux surdimensionnés pour les heures de pointe). La ville économe nécessite une maîtrise de l'étalement urbain ainsi qu'une régulation des temps pour limiter les engorgements.

Fabrice Roussel, Vice-président de Nantes Métropole en charge de la Proximité, des Relations avec les usagers, et du Dialogue citoyen, Maire de La Chapelle-sur-Erdre :

«Les aires de vie des habitants de l'agglomération dépassent de plus en plus souvent leur quartier ou leur commune. Utilisant au mieux les potentiels d'une grande métropole, ils se forment, travaillent, font leurs courses ou pratiquent des loisirs dans différents lieux. Ils sont cependant encore contraints, dans certains domaines, par les frontières communales, voire par celles de l'agglomération : crèches, écoles, bibliothèques, portage de repas à domicile sont gérés par chaque commune. De plus, les habitants des communes les plus éloignées du centre de l'agglomération font partie des plus concernés par les problèmes de conciliation des temps : ils travaillent souvent en dehors de leur commune, et ont les parcours domicile-travail les plus longs.

Notre rôle, à nous, élus municipaux et communautaires, est de veiller à l'équité entre les habitants dans l'accès aux services et équipements de la métropole. Les services et activités des communes

périphériques ouvrent tôt (garderies scolaires) et ferment tard (activités sportives) pour répondre aux contraintes de leurs résidents qui travaillent loin. Certaines communes ont engagé la mise en commun de leurs cantines scolaires, de leur réseau de bibliothèques ou de certains équipements pour réduire les coûts et augmenter l'offre proposée aux citoyens. Nous pouvons encore aller plus loin dans la coopération et la solidarité entre communes, en facilitant par exemple l'accès aux crèches et écoles proches du lieu de travail des parents, ou aux activités de loisirs situées dans un rayon de 5 kms du domicile, quelle que soit la commune. L'atelier prospectif sur la conciliation des temps a permis d'enrichir la réflexion sur ces sujets.»

Jean-François Retière, maire de Mauves-sur-Loire et vice-président de Nantes Métropole en charge des Déplacements, témoigne : «La signature de plans de mobilité avec les grosses entreprises de l'agglomération a entraîné un ajustement des circuits et des horaires des transports publics. Le dialogue préalable permet de cerner les besoins afin d'offrir des solutions à la carte à l'échelle de la société aussi bien que pour ses salariés. Il s'agit de simplifier les trajets domicile-travail, de favoriser l'utilisation des transports en commun, le covoiturage. Pour l'entreprise, c'est autant de gagné en places de parking coûteuses ; pour les salariés, cela représente des économies appréciables en limitant le stress ; pour la collectivité c'est moins de circulation automobile, moins de pollution... À l'échelle de l'agglomération, nous avons développé un réseau de transports en commun, qui couvre une grande partie du territoire et permet de proposer à tous les salariés des modes de transport alternatifs à la voiture.»

► UNE VILLE À LA CARTE

La ville est aussi un lieu où cohabite et s'entrechoque une diversité croissante de modes de vie, traduisant des besoins et des aspirations différentes : respect du rythme des enfants, demande d'amplification des activités la nuit, demande de services express voire ouverts 24 heures sur 24... L'individualisation des usages de la ville se développe. Pour **Fabienne Padovani**, adjointe aux Familles et la Parentalité à la ville de Nantes, la prise en compte de

*Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

la question des temps est « la première des préoccupations. Cela passe par la mise en place de choses très pratiques. Comme, par exemple, la modification des horaires de transports en commun sur certaines lignes desservant des salles de sport afin de permettre aux ados de pratiquer une activité en soirée avec un retour autonome assuré. La question est constamment présente à notre esprit, quel que soit le projet envisagé. » La réflexion concerne aussi de façon spécifique les personnes handicapées, comme le constate **Catherine Choquet**, adjointe nantaise chargée des Personnes handicapées : « Les personnes handicapées sont de fait un peu moins concernées par les problèmes posés par les contraintes professionnelles parce que beaucoup d'entre elles ne peuvent pas travailler ou ont malheureusement du mal à trouver un emploi. Mais la question des transports et du stationnement, sources de pertes de temps et d'énergie ainsi que de problèmes d'accessibilité, se pose pour toutes de façon cruciale. Celles qui travaillent sont prioritaires pour bénéficier du service ProxiTan. Et nous avons ouvert à tous les porteurs de la carte européenne de stationnement l'accès en voiture au centre-ville, avec deux emplacements réservés sur cinquante, particulièrement à proximité des concentrations de services de santé. Ils bénéficient également d'une autorisation de temps de stationnement doublée là où il est limité. »

▶ TEMPS MORTS, TEMPS DES CONVIVIALITÉS ET DES LOISIRS

S'ajoute à cette individualisation des temps, la forte augmentation du nombre de ménages d'une personne (40% dans l'agglomération nantaise). Elle est liée à la présence de nombreux étudiants, mais aussi au vieillissement de la population et à l'augmentation des divorces, ainsi que des familles monoparentales. Couplée à la privatisation des loisirs (télévision, Internet...), cette nouvelle donne génère de l'isolement, voire de la solitude. Celle-ci est plus durement ressentie à certains moments : le week-end, les vacances... Sans négliger l'importance de préserver le temps libre, l'oisi-veté, ces évolutions nécessitent d'intervenir sur l'organisation des temps collectifs, festifs,

conviviaux. La réduction du temps de travail à 35 heures (1998-2000) et l'allongement de la durée de la vie ont libéré du temps. Ce temps choisi et de qualité pour les uns, se traduit notamment par le développement du tourisme de courts séjours et des activités de loisirs. Mais pour d'autres, il est un temps subi, un temps de repli... De nombreuses études pointent les inégalités sociales face aux temps de loisirs.

▶ LA DISCORDANCE DES TEMPS

Enfin, l'accélération liée aux moyens de communication (transports à grande vitesse, information en temps réel) et aux nouvelles technologies (téléphone, mail, réseaux sociaux,...) impacte l'organisation du temps individuel et collectif. Elle se traduit par une tyrannie de l'instant et la perméabilité des univers privés et professionnels. Au point que certains y voient aujourd'hui un risque pour la santé psychique des individus, une exclusion pour ceux qui ne suivent pas, voire une menace pour la qualité de vie.

Ces évolutions sociétales induisent des discordances et des conflits entre les temps qui régissent les vies individuelles et la vie en société. Elles sont aussi à l'origine de nouvelles sources d'inégalités sociales et de genre ; elles touchent également certaines populations plus contraintes ou les habitants les plus éloignés de leur lieu de travail.

Mieux articuler les temps devient donc une exigence nouvelle pour l'action publique locale, si l'on souhaite proposer un modèle de développement qui, tout à la fois, améliore la vie quotidienne des habitants et préserve le vivre ensemble. Accentué par les inégalités sociales, le problème de la conciliation des temps s'en révèle un marqueur important, en même temps qu'un levier pour les combattre. Si la collectivité prend en compte cet élément, elle peut contribuer à atténuer ou à résoudre les difficultés qu'il génère et favoriser ainsi le mieux vivre individuel, condition du mieux vivre ensemble. La politique des temps est aussi un enjeu de cohésion sociale.

méthode

En 2010-2011, une quinzaine d'élus se sont réunis à trois reprises pour réfléchir, mettre en débat et définir des orientations et des priorités sur les manières d'intégrer la conciliation des temps dans les politiques publiques de la Ville de Nantes et de la Communauté urbaine.

Un atelier prospectif : explorer le sujet, l'approfondir, définir des orientations

Lancés en 2008 en début de mandat, les ateliers prospectifs permettent une mise en débat des politiques publiques. Le conseil municipal de Nantes a été largement renouvelé. Partant du programme municipal, ces ateliers permettent aux élus, notamment les nouveaux, de s'approprier et de partager les enjeux du territoire et d'approfondir par politique publique le cap à tenir pour le mandat. Dans les secteurs où la politique publique était déjà bien engagée, les ateliers prospectifs ont servi à travailler de manière très concrète à des actions déterminées. Dans d'autres cas, comme celui des politiques temporelles, ils permettent de constituer une solide base de travail.

Les ateliers animés par le Pôle politiques publiques et prospective de la Ville de Nantes se déroulent en trois temps : une séance exploratoire réunit un collectif d'élus et des personnes ressources dans le but de balayer les enjeux, d'apporter des éléments de diagnostic, de choisir les thèmes à approfondir. Une seconde séance permet ensuite de donner un éclairage sur le ou les thèmes retenus avec la participation de chercheurs, d'experts, voire un déplacement dans une autre ville ayant mené à bien une expérience sur le sujet. Enfin, une séance scénario conclut les travaux par l'amendement et la production d'un texte final

appelé « choix stratégiques pour la politique publique ».

Dans le cas de la conciliation des temps, l'atelier visait à animer une réflexion autour d'un thème qu'il était nécessaire d'appréhender globalement et qui correspondait à un engagement à la fois du programme municipal (action 121 : « expérimenter une démarche de type bureau des temps pour adapter le fonctionnement des services aux réalités des Nantais ») et de l'Agenda 21 communautaire (action 8 : « Mieux prendre en compte les temps sociaux de l'agglomération nantaise, afin d'améliorer la vie quotidienne des personnes qui y vivent et/ou y travaillent »).

C'est pourquoi l'atelier a été co-animé ici par les missions d'évaluation des politiques publiques de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole. Les séances ont réuni des représentants des deux collectivités.

COMPOSITION DE L'ATELIER

Présidé par Fabienne Padovani, adjointe aux Familles et à la Parentalité à la Ville de Nantes et par Ronan Dantec, alors vice-président en charge du Développement durable, de l'Agenda 21 et de la Biodiversité à Nantes Métropole, l'atelier prospectif sur la conciliation des temps a réuni deux vice-présidents de la Communauté urbaine (chargés respectivement des Déplace-

ments et Transports collectifs ; et de la Proximité, des Relations avec les usagers et du Dialogue citoyen), dix adjoints au maire de Nantes (chargés de la Petite enfance et des Personnes handicapées ; de l'Éducation, de la Jeunesse, des Grands projets urbains et de la Politique de la ville ; du Personnel et des Affaires générales ; de la Mixité dans l'emploi et de la Qualité de vie au travail ; de l'Insertion par l'économie ; de la Solidarité, de l'Insertion et des Personnes âgées ; du Droit des femmes), un membre du cabinet du maire.

CALENDRIER

Un atelier exploratoire s'est déroulé le 4 octobre 2010. Il a porté sur les évolutions sociétales et locales avec une visée prospective, et sur l'émergence des politiques temporelles comme nouvelle perspective. Il s'est aussi appuyé sur un recensement des nombreuses actions déjà engagées par les services municipaux et communautaires pour faciliter la conciliation des temps des habitants, dans tous les domaines : horaires des services, forme de la ville, guichets uniques...

L'atelier ressources du 16 décembre 2010 avait pour objectif de comprendre les pratiques et les comportements des Nantais en matière de conciliation des temps. Pour cela avait été brossé le portrait de douze ménages (voir page suivante) de l'agglomération nantaise au regard de leurs contraintes en la matière (cabinet conseil Araïs). Figurait aussi à l'ordre du jour une sensibilisation aux politiques temporelles en France et en Europe (présentées par Jean-Yves Boulin, chercheur CNRS-Irises).

L'atelier scénario du 9 mai 2011 a consolidé un document affirmant le positionnement de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole. Le diagnostic réalisé au printemps 2010 témoignait d'une action publique volontariste déjà existante dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse de concevoir la ville, de fournir des services à la population ou d'adapter les services existants. L'atelier a mis en évidence un besoin : une politique globale, transversale susceptible d'améliorer la concordance des temps. Et cela en prenant en compte toutes les dimensions de la vie quotidienne, pas seulement le temps contraint du travail. L'objectif est de réduire les inégalités face au temps et de promouvoir des temps collectifs de qualité. Il s'agit en effet d'aller au-delà d'une simple réponse aux demandes des habitants, en s'appuyant sur la capacité des collectivités à animer le territoire et ses acteurs.

UNE DÉMARCHE ENRICHIE PAR LA CONTRIBUTION DES SERVICES

Parallèlement, 25 directions municipales et métropolitaines ont participé à des séances de travail préparatoires et complémentaires aux travaux menés dans le cadre des ateliers. Une première séance, le 3 septembre 2010, a permis de restituer et partager le diagnostic des actions menées par Nantes Métropole et la Ville de Nantes. Une seconde, le 11 février 2011, a permis de présenter les douze ménages réalisés par Araïs et l'expérience du Bureau des temps de Rennes présenté par Jocelyne Bougeard, adjointe au maire de Rennes, déléguée aux droits des femmes et aux temps de la ville, et Catherine Dameron, chargée de mission au Bureau des temps de Rennes.

Au quotidien, les multiples temps de douze ménages de l'agglomération

À travers l'exemple de douze ménages de compositions variées, comment jongle-t-on, dans l'agglomération nantaise, entre le temps de chacun, le temps passé en famille et les temps sociaux ?

Pour apporter un éclairage local sur la question de la conciliation des temps, le cabinet Araïs a effectué une enquête auprès de douze ménages de l'agglomération nantaise. Différentes dans leur composition, leur situation géographique et économique, ces familles ne représentent cependant pas entièrement la diversité des situations dans le territoire. Leurs réponses ont néanmoins permis de repérer des comportements spécifiques dans un espace donné à un instant T, au moyen de cinq outils principaux :

- **un journal des temps** pour montrer la réalité des pratiques et évaluer le temps consacré aux activités quotidiennes (horaires, durée, rythme), pour établir un constat des différents temps et de la variété des activités durant quinze jours en détaillant chacune (nature, durée, transport utilisé) ;

- **un entretien individuel et des questionnaires** remplis aussi par les membres de la famille élargie (ascendants et descendants hors du foyer) pour aborder la perception des temps consacrés aux pratiques quotidiennes ;

- **des entretiens collectifs** pour interroger la gouvernance et la conciliation des temps individuels et collectifs ainsi que les pratiques individuelles dans un environnement collectif ;

- **une cartographie** pour mettre en perspective une représentation spatialisée des temps sociaux et mettre en évidence visuellement le rapport du temps social au territoire.

La forte implication de tous les participants a donné une grande richesse aux matériaux collectés. Les participants ont apprécié pour la plupart que les pouvoirs publics s'intéressent à leurs pratiques et les prennent en compte.

Cinq temps forts

Vécus différemment selon la composition, l'âge et les moyens du foyer, les temps des ménages de l'agglomération nantaise se répartissent en cinq grandes catégories.

Le temps professionnel empiète sur tous les autres : famille, loisirs et même sommeil. Il peut amener, surtout dans le cas d'horaires atypiques, au renoncement à certaines activités personnelles. La situation de chômage peut, elle, être vécue comme un temps moins contraint mis à profit pour effectuer d'autres activités, se rendre utile socialement...

Le temps domestique demeure inégalement réparti entre hommes et femmes, ces dernières assurant la majorité des tâches. Le temps et le rythme des enfants sont prioritaires.

Les temps à soi dépendent, notamment pour les mères, plus ou moins fortement de l'organisation du reste du ménage. Exutoires aux rythmes familiaux pour certains, ils sont au contraire vécus par certaines personnes seules comme des temps de solitude.

Les temps « de rien » sont considérés, soit comme de nécessaires moments de ressourcement, soit comme des pertes de temps dans une société d'hyperactivité, ou encore, pour les enfants, comme des temps d'ennui.

Le temps de la télé occupe une grande place dans le temps libre des ménages : une heure trente par jour en moyenne, et jusqu'à trois heures par jour pour certains.

Les temps partagés ou à partager sont : celui du week-end pour les ménages avec enfants, moment où l'on se retrouve en famille, avec des amis... ; celui de la retraite, souvent meublé par une multitude d'activités qui équilibrent temps personnel et temps passé en couple ; celui des solidarités familiales et amicales (différentes au regard des âges, venant en réponse à des besoins générés par des contraintes de temps – garde des enfants...).



Portraits : les caractéristiques des ménages

Ménages avec enfants à charge :

- ① **45-49 ans**, homme cadre, femme sans activité professionnelle
enfants : deux dont un âgé de plus de 16 ans au domicile
moyens de transport : deux voitures dont une de fonction
niveau de vie plutôt privilégié
- ② **45-49 ans**, homme ouvrier du bâtiment, femme assistante maternelle à domicile
enfants : six (de 18 mois à 14 ans)
moyens de transport : transports en commun
niveau de vie modeste
- ③ **30-35 ans**, homme employé, femme assistante maternelle à domicile
enfants : deux (11 ans, 6 ans)
moyens de transport : une voiture, une camionnette de fonction
niveau de vie moyen

- ⑥ **35-39 ans**, femme entrepreneur salarié à domicile
enfants : un (2 ans, garde partagée)
moyens de transport : une voiture
niveau de vie moyen
- ⑦ **35-39 ans**, femme au chômage en formation
enfants : deux dont un au domicile (21 ans)
moyens de transport : une voiture, transports en commun
niveau de vie précaire
- ⑧ **45-49 ans**, homme cadre, femme enseignante spécialisée
enfants : trois (7, 9, 11 ans)
moyens de transport : une voiture, vélos
niveau de vie privilégié

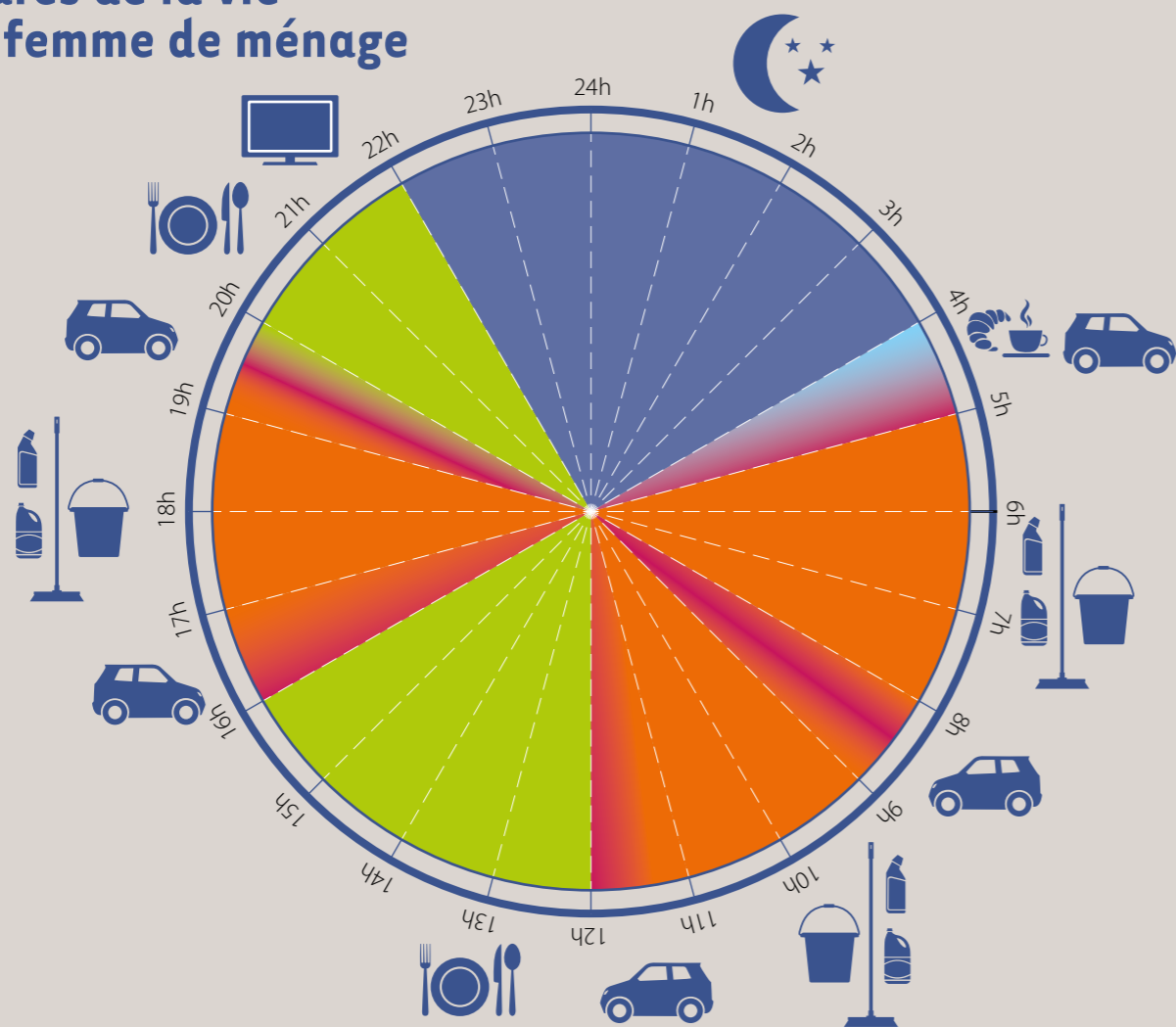
Ménages sans enfants à charge

- ④ **50-55 ans**, homme infographiste à domicile, femme cadre
enfants : trois (hors domicile parental)
moyens de transport : deux voitures
niveau de vie plutôt privilégié
- ⑤ **60-65 ans**, femme et homme retraités
enfant : un (hors domicile parental)
moyens de transport : une voiture, vélos
niveau de vie moyen
- ⑪ **25-35 ans**, homme éducateur spécialisé, femme en recherche d'emploi
enfants : sans
moyens de transport : une voiture, un camion
niveau de vie moyen

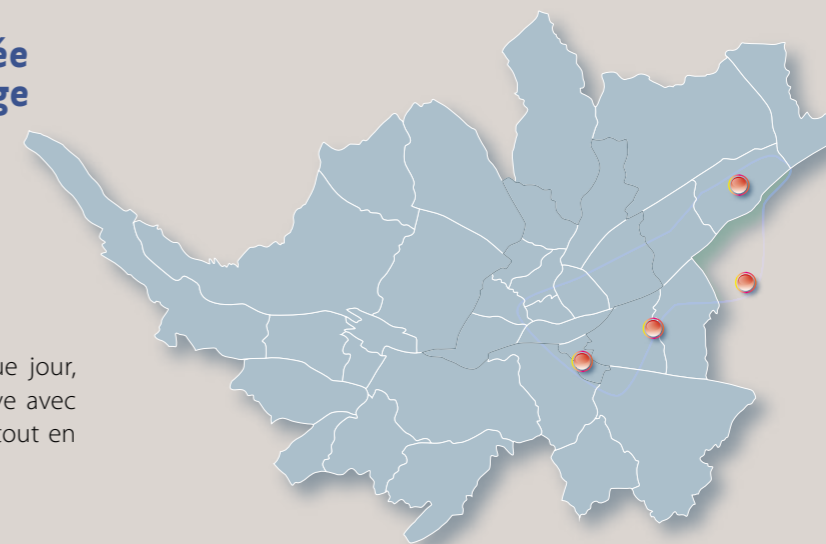
Ménages d'une personne

- ⑨ **Plus de 80 ans**, femme retraitée
moyens de transport : une voiture
niveau de vie moyen
- ⑩ **25-29 ans**, homme chargé d'études
enfants : sans
moyens de transport : une voiture
niveau de vie moyen
- ⑫ **45-49 ans**, femme employée de maison chez des particuliers et agent de propreté dans deux sociétés
enfants : trois (hors du domicile parental)
moyens de transport : une voiture
niveau de vie modeste

24 heures de la vie d'une femme de ménage

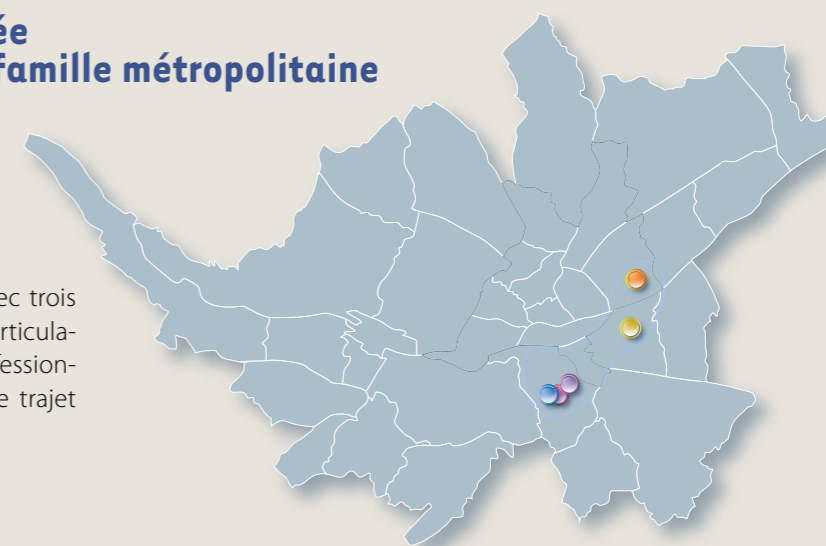


L'aire la plus fréquentée par la femme de ménage



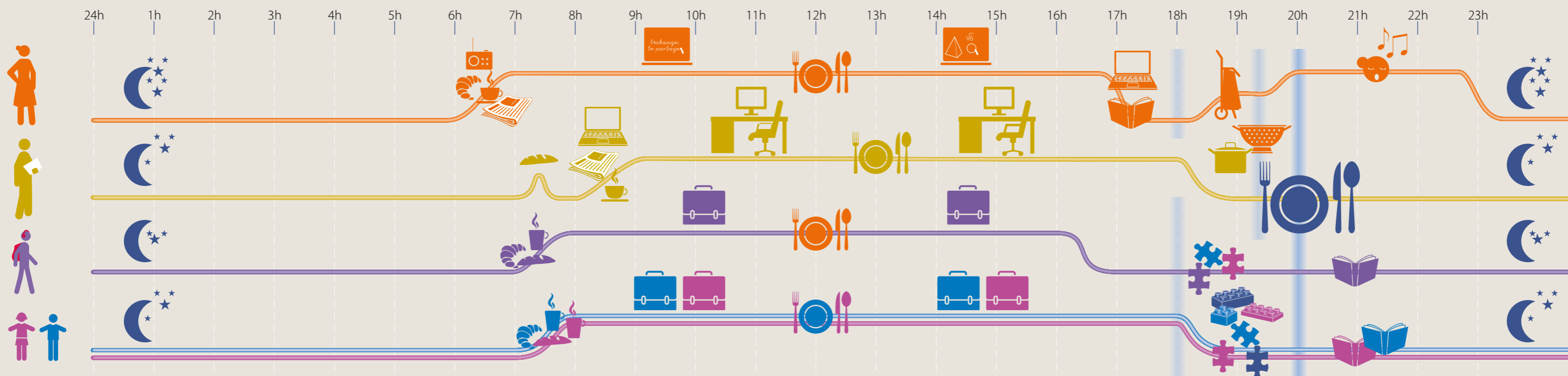
Cette femme doit concilier, chaque jour, plusieurs employeurs et se retrouve avec du temps libre en pleine journée tout en débutant tôt et terminant tard.

L'aire la plus fréquentée par les membres de la famille métropolitaine



Il est difficile pour cette famille avec trois enfants de trouver des temps d'articulation, chacun ayant des activités professionnelles et scolaires et des temps de trajet pour s'y rendre.

24 heures de la vie d'une famille métropolitaine



analyse

Ce que la collectivité peut faire

La conciliation des temps ? Que peut-on faire en tant que collectivité ? Quelle prise en compte de cette question dans les politiques publiques ?

Entre incitation et adaptation, mesures contraignantes et éducation, en travaillant sur tous les fronts avec la notion de conciliation des temps en tant que fil conducteur...

Quelques exemples avec des secteurs clés en ce domaine.

Temps de l'emploi : nettoyer pendant la journée

La Maison de l'emploi à Nantes a coordonné un travail effectué en concertation avec tous les partenaires concernés dans un objectif d'intérêt commun bien compris. Il s'agissait d'organiser la réalisation du nettoyage en journée dans les entreprises publiques. Cette amélioration des conditions de travail accroît aussi l'efficacité tout en améliorant les relations entre salariés.

Philippe GOURET, Référent Filière Propreté - Pilote de l'action «Développement des prestations de propreté en journée» Maison de l'emploi de la métropole nantaise

«Au départ, c'est la Fédération de la Propreté qui a commandé une étude que nous avons menée avec l'aide de la Direction du Travail. Cette demande était motivée par le constat de la difficulté de ses entreprises à recruter, donner envie, fidéliser leurs employés. Nous avons travaillé avec les entreprises de nettoyage de l'agglomération (dirigeants, encadrants, salariés) et les donneurs d'ordre. Le document de synthèse résultant éclairait et renforçait le constat en un diagnostic partagé.

Nous nous sommes intéressés aux conditions d'exercice de ces professions : horaires décalés, fractionnés dans la journée (tôt le matin puis tard l'après-midi). Au total, beaucoup de temps consacré, notamment en transports, pour des revenus faibles. S'y ajoutent une dégradation voire une disparition de la vie de famille, avec les problèmes de garde afférents. D'où la perception de l'exercice des métiers de la propreté comme un pis-aller, une situation temporaire en attendant mieux.

Pourtant, avant de recourir à l'externalisation des tâches de nettoyage – depuis une trentaine d'années – les entreprises y affectaient des salariés reclassés qui intervenaient en journée. En groupes de travail composés de représentants des sociétés de nettoyage et de représentants des donneurs d'ordre, nous avons entrepris de voir comment nous pouvions concilier externalisation et travail en journée, sous l'angle des intérêts communs, sans rapport de force.

Nous avons réalisé des vidéos donnant la parole aux salariés expliquant la difficulté de leur pratique : employeurs et contraintes multiples... Certaines évidences sont apparues. Beaucoup ont reçu une révélation : «Comment a-t-on pu ne pas voir ça ?».

La mise en application de nos conclusions au sein des entreprises publiques a commencé à titre d'expérimentation avec le Conseil général. Pour faciliter la conduite de changement des mentalités, de l'état d'esprit, une boîte à outils a été créée, disponible sur le site de la Fédération des entreprises de propreté. Les équipes ont été réorganisées. Cela implique une réduction du nombre d'intervenants, de moitié environ, mais génère la conclusion de contrats de travail solides avec plus

d'heures. La réussite est telle que, trois ans plus tard, Nantes Métropole a introduit dans ses appels d'offres une clause imposant l'organisation des prestations en journée, entre 7 h et 19 h, et en continu.

Si l'expérience est consolidée dans les entreprises publiques ou d'économie mixte (la Cité des congrès, par exemple), sa généralisation ne va pas de soi dans le secteur privé. De nombreux freins existent, dont une certaine méfiance : il n'est pas évident pour tout le monde de travailler en co-activité. Et le ménage en journée oblige à repenser l'organisation, à former, et à communiquer auprès des occupants. Côté prestataires, il faut dire aussi que, dans ce secteur très concurrentiel, certaines entreprises seraient gênées de devoir donner une visibilité à certaines pratiques... Néanmoins, l'idée fait son chemin et plusieurs entreprises du secteur privé marchand ont adhéré à la charte que nous avons rédigée et qui est disponible en ligne. Via les clubs d'entreprise, nous pouvons toucher les têtes de réseau qui joueront le rôle de locomotives. L'obtention du label RSE (responsabilité sociale des entreprises) constitue aussi une motivation. Aujourd'hui, près de 900 agents bénéficient de cette démarche dans plus de 1 000 sites. Ce n'est pas négligeable, même s'il reste du chemin puisque le secteur compte 7 000 salariés sur le département.

Les arguments en faveur du ménage en journée ne manquent pas. La prestation est de meilleure qualité : effectuée en présence des occupants, elle peut mieux s'adapter à leurs besoins. Le contact ainsi établi peut donner lieu à des échanges, des liens peuvent se créer. Et la prestation est optimisée : le temps passé en préparation et en rangement du matériel est moindre, le temps de travail effectif est donc augmenté. Enfin, comme la personne qui effectue la tâche travaille dans de bien meilleures conditions, elle peut concilier son activité avec sa vie de famille et envisager ce métier durablement, et donc acquérir de l'expérience et gagner en efficacité.»

« Il faudrait que je fasse du sport mais c'est difficile de concilier une activité avec mes horaires de travail »

femme, agent de propreté

Source enquête Arais «La conciliation des temps des ménages de l'agglomération nantaise» février 2010.

Temps des loisirs : des équipements ouverts (presque) à toute heure

Le temps des loisirs est pour beaucoup celui de la pratique sportive, qu'elle soit de compétition ou d'entretien. Hommes, femmes, jeunes ont des souhaits très différents et des disponibilités diverses. Les horaires et le fonctionnement des équipements en tiennent compte autant que possible.

Éric BOUQUIN, directeur des Sports, Ville de Nantes

« Pour permettre à un maximum de personnes de pratiquer une activité sportive, les créneaux d'ouverture de nos 340 équipements sont très larges : de 7h30 à 22h30 ou 23h, toute l'année, sept jours sur sept. Ils sont répartis entre scolaires, associations et animation sportive municipale. Certains équipements sportifs extérieurs (tennis, City stade...) sont en accès libre. Au total, 115 disciplines réunissent 60 000 licenciés et 350 associations.

L'ajustement de l'ouverture de l'équipement du fonctionnement se fait en fonction des demandes, le plus équitablement possible. Par exemple, tous les soirs, une piscine est ouverte tardivement au grand public, scindée en lignes pour ceux qui souhaitent faire des longueurs, avec une partie réservée aux familles qui viennent simplement se baigner.

À Nantes comme ailleurs, les femmes représentent 35% des licenciés. En plus du frein que représente la conciliation d'une pratique régulière avec les contraintes d'une vie de famille, il peut arriver que certains équipements ne soient pas bien adaptés, avec un manque de vestiaires, par exemple. Nous pouvons intervenir sur cet aspect lors de la modernisation des équipements. Les femmes s'adonnent à de nombreux sports y compris la boxe, le futsal, mais aussi à des sports tels que la natation ou le running qu'elles peuvent pratiquer sans contraintes horaires.

Notre politique est de donner accès aux équipements à tous les publics, avec, en préparation, un plan d'action spécifique en direction du développement du sport féminin. Nous accompagnons également l'évolution qui conduit beaucoup de gens à pratiquer un sport de manière alternative, sans compétition, dans une simple recherche de détente, de bien-être. Nous prenons en compte le développement de pratiques nouvelles et les encourageons : la marche nordique, connaît un vif succès car elle permet d'allier activité sportive et découverte, y compris en ville, selon des horaires variés et variables, sans visée compétitive. La demande a généré la création de sections spécifiques au sein des clubs.

Enfin, la pratique sportive est aussi un marqueur social : normale et habitude familiale pour certains, elle ne fait pas partie de la culture dans tous les milieux, en particulier les milieux défavorisés. Nous soutenons de nombreuses associations qui œuvrent en direction de ces publics : ainsi, aux Dervallières, l'association Fête le Mur initie les jeunes au tennis. Le succès de cette opération a amené les mères des jeunes participants à demander à pratiquer, elles aussi, une activité, ce qui s'est traduit par l'ouverture de séances de gymnastique d'entretien dans des créneaux adaptés à ces demandes. »

Temps de la famille : simplifier la garde des enfants

Le guichet unique pour l'accueil de la petite enfance joue un rôle essentiel en simplifiant et guidant un choix adapté de mode de garde, propre à satisfaire les besoins de chaque famille en s'insérant harmonieusement dans son organisation.

Mauricette CHAPALAIN, directrice de la Petite enfance, Ville de Nantes

« La Ville de Nantes dispose d'une offre de garde riche et variée mais cette variété même peut être source d'anxiété supplémentaire pour les familles en recherche d'un mode de garde pour leur enfant.

Il était donc essentiel d'en simplifier et rationaliser l'accès. C'est le but du guichet unique de la petite enfance qui fonctionne depuis novembre 2011. Il est destiné à faciliter la vie de famille dans la recherche d'un mode de garde.

Quatre relais d'accueil de la petite enfance assurent ainsi un accompagnement pour l'ensemble des modes de garde. Cela simplifie considérablement la vie des gens, qui n'ont à remplir qu'une fiche pour tous les accueils municipaux.

Ce système nous permet de prendre le temps d'accueillir chaque famille pour mieux cerner ses besoins. Nous prenons la demande de chaque famille dans sa globalité, avec le souci de rechercher des solutions compatibles avec son organisation et ses capacités.

Dans ce travail, nous accordons une attention particulière aux familles les plus fragiles. Tout en souhaitant maintenir une mixité sociale dans les établissements municipaux, nous prenons en compte certains critères de priorité : handicap niveau des revenus, situation familiale... Le retour à l'emploi est bien sûr également un critère privilégié dans l'accès à l'ensemble de l'offre d'accueil municipale (accueil régulier, d'urgence ou occasionnel).

Dans cette optique, nous avons également réorganisé l'instruction des places d'accueil d'urgence, dispositif très réactif et donc très adapté au marché du travail. Désormais, celui-ci est centralisé au niveau des relais pour une meilleure lisibilité et accessibilité de l'offre par les familles. L'offre d'accueil a par ailleurs été renforcée avec la création de 25 places d'accueil d'urgence supplémentaires sur ce mandat municipal soit 114 places mobilisables actuellement.

Cette attention particulière aux publics les plus fragiles se justifie par le fait que certaines offres d'accueil peuvent être quasi inaccessibles car trop onéreuses malgré les aides de la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique si les ressources financières sont contraintes.

Au niveau des horaires d'accueil, nous avons privilégié une approche pragmatique. Ainsi, les accueils réguliers (ex-crèches) des multi-accueils sont ouverts en général de 7h30-8h à 18h30-19h. Au-delà, l'expérience montre que les créneaux sont très coûteux et peu utilisés par les familles. Même si à Nantes quatre établissements proposent une amplitude élargie, le plus souvent, jumeler garde à domicile et accueil collectif s'avère la meilleure solution.

Enfin, au début de ce mandat une cartographie des besoins et l'état des opérations immobilières en cours a été réalisée. Nous voulions y voir clair dans les choix de nouveaux emplacements d'accueil des jeunes enfants, qui se fait en lien étroit avec la direction de l'urbanisme de Nantes Métropole et la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique, principal financeur avec la Ville des établissements petite enfance. Nous pouvons ainsi mettre à profit toutes les occasions pour bien mailler le territoire.

Pour faciliter l'accès aux structures, les multi-accueils sont dorénavant systématiquement implantés à proximité des lignes de transports en commun de type tramway ou chronobus, pour permettre éventuellement à des personnes de faire une halte sur leur trajet pour déposer et reprendre leur enfant.

Nous jouons ainsi un rôle important dans la conciliation des temps de la famille : d'abord en limitant le temps passé à chercher un mode de garde, puis en choisissant celui qui sera le mieux adapté aux contraintes des personnes – sans en ajouter, et dans une localisation géographique de nature à simplifier les trajets et réduire leur durée. »



Temps de la ville : rapprocher l'habitat des transports

Penser l'aménagement urbain en termes de conciliation des temps, c'est densifier l'habitat non loin des transports et diversifier les activités dans chaque quartier pour offrir des services de proximité.

Franck MOUSSET, directeur général adjoint à Nantes Métropole, département du Développement urbain

« Nous travaillons sur la question des distances, notamment celle qui sépare l'habitation du lieu de travail et des services. Pour cela, il faut inciter à la densité de l'habitat, le concentrer à proximité des lignes de transports collectifs et favoriser la diversité d'usages dans les programmes immobiliers, mixant habitat et services pour limiter les temps de trajet. Les règles des plans locaux d'urbanisme (PLU) ont été établies en ce sens, en croisant les politiques habitat et transports collectifs. Elles privilégient l'habitat collectif.

La ville que nous sommes en train de construire est pensée par les politiques et les urbanistes dans une optique « raisonnable ». Il faut tenir compte des changements de comportement et de l'évolution de la pyramide des âges. De plus en plus de personnes âgées veulent entrer dans le parc social, par exemple. Et la distance domicile-travail est devenue un critère fort, en deuxième position, dans le choix de la résidence : les couples désirent qu'au moins l'un des deux puisse aller travailler en bus ou en tramway.

Il faut aussi adapter l'offre d'habitat à de nouveaux modes de vie. L'attractivité de l'agglomération génère une hausse des prix du logement qui exclue les jeunes ménages du centre-ville. La politique pour pallier cette difficulté est forte : tous les programmes, y compris dans le centre, comportent 25 % de logements sociaux et 25 % de logements à tarif abordable. Une grande attention est portée, au cas par cas, à la typologie des logements, bureaux, commerces pour adapter l'offre à la demande.

Enfin, pour composer une ville des courtes distances, nous devons également préserver des centres dans l'agglomération. »

Temps des déplacements : se comporter autrement

Toujours trop importante, la durée des trajets entre habitat, école, travail et services peut se réduire en améliorant encore le réseau de transports publics et ses horaires, et en provoquant ou en stimulant certains changements de comportement.

Éric CHEVALIER, directeur général des Déplacements, Nantes Métropole

« L'organisation des déplacements tient nécessairement compte des nouveaux rythmes et des nouveaux besoins. À la suite d'une évaluation, nous avons notamment déconnecté le calendrier des horaires des transports publics du calendrier scolaire.

En lien avec l'évolution des rythmes de vie, notre attention s'est portée aussi sur l'articulation du réseau, pour réduire le temps d'attente en cas de correspondance. Le service de transport de soirée et de nuit a été étendu et sa lisibilité améliorée. Nous travaillons bien sûr en lien avec la direction de l'Urbanisme qui s'attache à densifier la ville pour rapprocher habitat, emplois et services et donc réduire le temps de déplacement entre ces pôles du quotidien. C'est une préoccupation relativement nouvelle que de chercher à se rapprocher de son lieu de travail, ou au moins de celui d'un des conjoints. En effet l'utilisation généralisée de la voiture a amené à un paradoxe : la durée moyenne du trajet domicile-travail est la même qu'il y a vingt ans, mais la distance a doublé... Pour y répondre, nous nous efforçons donc de construire la ville des courtes distances.

L'autre levier pour faciliter la circulation dans l'agglomération consiste à adapter décaler si possible les horaires pour tenter de résoudre le problème des trois heures de pointe pendant lesquelles la circulation est concentrée chaque jour. Par exemple, nous avons travaillé avec l'université pour décaler d'un quart d'heure les horaires des premiers cours. C'est peu, mais ça suffit à faire bouger les lignes. Un même travail a été mené avec une entreprise de chauffage dans le cadre de la signature d'un plan de mobilité d'entreprise. Dans le cas du CHU, c'est le réseau qui a adapté ses horaires pour permettre aux équipes de nuit d'utiliser les transports collectifs.

Il est essentiel de développer des réseaux structurants pour le transport public, le vélo, le piéton... assurant des parcours rapides et réguliers, couvrant une grande partie du territoire. La majorité des habitants de l'agglomération peut ou pourrait actuellement se déplacer sans prendre sa voiture : la moitié des déplacements tous modes des habitants de Nantes Métropole se fait sur une distance moyenne de 5 km et la moitié des déplacements en voiture sur une distance moyenne de 3 km.

Il reste encore un travail sur les changements de comportements de mobilité.

Le rapport à la voiture reste un élément de blocage. Les automobilistes sous-estiment et surestiment à la fois le temps qu'ils mettent à effectuer leurs trajets : ils croient, contre toute évidence, qu'ils vont plus vite, et sont mécontents parce qu'il y a des embouteillages qui rallongent la durée du voyage. Et puis certaines idées reçues ont la vie dure : difficile d'objectiver le temps de transport à pied. Montre en main, on est toujours étonné.

Un changement de comportement se dessine en lien avec :

- le développement des préoccupations environnementales,
- le prix du carburant,
- l'offre d'alternatives à la voiture/conducteur plus importante et plus diversifiée. Celle-ci se traduit par des services de location de vélos longue durée, vélos en libre service bicloo, vélo pliant en complément d'un abonnement de transport en commun cyclotan, subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique, auto-partage Marguerite, un site internet et l'aménagement d'aires de covoiturage...

En complément nous adaptons l'offre aux nouvelles technologies : m-ticket, Libertan, applitan ; là encore pour faire gagner du temps.

Dans le centre ville, nous sommes confrontés à la question de la circulation des marchandises. Contrairement à ce qu'on croit souvent, il n'est pas écologique d'acheter sans se déplacer, via l'Internet, car les livraisons envahissent les rues en représentant 30 % à 50 % des congestions urbaines. Le plus souvent, les personnes ne sont pas là lorsque le livreur passe, ce qui oblige à un deuxième passage ou les contraint à se déplacer pour aller chercher leur colis. Ce problème, nouveau et qui tend à s'amplifier, nous conduit à réfléchir à de nouveaux systèmes de distribution comme les consignes ou conciergeries de quartiers proches des lieux de résidence ou d'emplois de façon à mutualiser les déplacements pour acheminer les marchandises et en prendre livraison. Ce travail est en cours.

En menant de front tous ces chantiers, nous avançons doucement vers une ville plus lente, plus apaisée, offrant une meilleure qualité de vie. »



expertise partagée

Des initiatives en France et à l'étranger

La métropole nantaise n'est pas la première collectivité à s'intéresser aux politiques temporelles. Des chercheurs et des élus présentent quelques expériences marquantes en Italie, en Allemagne, mais aussi, plus près de nous, à Rennes, Poitiers ou Paris.

« Chaque territoire a sa couleur temporelle »

Jean-Yves BOULIN, pionnier de la recherche sur les politiques temporelles locales, sociologue, chercheur associé à l'IRISSO (Institut de recherche interdisciplinaire en Sciences Sociales) de l'université Paris Dauphine, continue de suivre attentivement l'évolution de la thématique et les initiatives qui se développent autour d'elle en France et en Europe. [Interview.](#)

« **1986, en Italie** : une initiative des parlementaires italiennes intitulée « Les femmes changent le temps » amène en 1990 une loi de décentralisation qui permet aux maires d'harmoniser les horaires des services publics et privés. En 2000, la loi Turco associe régulation de l'absence au travail (congrés parental, de formation) et la généralisation des politiques des temps de la ville. Entre temps, plusieurs expérimentations ont été menées dans de nombreuses villes, visant à développer le dialogue sociétal pour faire correspondre temps individuels et temps collectifs, architectures temporelles du territoire et rythmes des services

publics et privés. Douze régions ont instauré des modalités de soutien financier aux municipalités qui s'engagent dans ces politiques. En 2004, la Lombardie se dote d'une loi afin de soutenir les projets des communes qui visent à concilier vies professionnelle et personnelle grâce à la coordination et l'administration des temps urbains.

Cette expérience a servi de point d'appui pour sensibiliser les acteurs territoriaux d'autres pays tels que l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas et la France. Cette diffusion s'est réalisée à partir d'un réseau européen (Eurexcter) qui s'est constitué au milieu des années 90.

La France bénéficie d'une longue tradition scientifique d'étude des temps sociaux depuis Durkheim jusqu'à Dumazedier en passant par Gurvitch. À la fin des années 1970, le temps est envisagé comme « fluidificateur de l'espace ». **Dans les années 1980-1990, l'attention est focalisée sur le temps de travail**, sa réduction et son aménagement, comme moyen de contrer l'accroissement du chômage et de booster la compétitivité des entreprises. Le passage aux 35 heures hebdomadaires s'inscrit dans cette double perspective tout en catalysant la réflexion sur les temps sociaux dans un contexte de sensibilisation menée par le réseau européen Eurexcter. **Le rapport d'Edmond Hervé, à l'époque maire de Rennes, intitulé *Les temps des villes*, et publié en 2001** constitué le véritable coup d'envoi pour l'instauration de politiques temporelles en France.

L'État via la Datar a soutenu les débuts des politiques temporelles en France en légitimant les expérimentations des territoires pionniers (Saint-Denis, Poitiers, Belfort, Gironde). **De 2004 à 2007, les territoires se prennent en main : ils créent l'association *Tempo territorial***, trouvent des financements européens (Equal) qui permettent de maintenir, malgré le désengagement de l'État, des relations avec d'autres pays impliqués dans les politiques temporelles (Italie, Allemagne, Pays-Bas, Finlande).

En 2010, le Conseil de l'Europe a pris une initiative symbolique sous la forme d'une résolution et d'une recommandation aux états membres visant à les **inciter à déployer des politiques temporelles** et le droit à son propre temps.

Actuellement, tout repose sur l'initiative locale. Tempo territorial compte une trentaine de territoires adhérents. Chacun prend des initiatives à partir de ses priorités : guichet unique de la rentrée scolaire (Poitiers, Brive...), travail sur les activités du dimanche (Brive), crèches inter-entreprises (Grand Lyon, Dunkerque...), modes de garde pour les salariés contraints aux horaires atypiques (Poitiers, Rennes...), extension des horaires d'ouverture des lieux culturels et de loisirs (Paris, Montpellier...) ou des services publics (Rome, Brême, Paris...). L'effort porte aussi sur l'amélioration des conditions de travail des salariés sujets à des temps de travail atypiques par la modification de leurs horaires, notamment les agents de propreté (Rennes, Paris, Nantes Métropole...) ou en offrant des options de temps de travail permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle (Bristol, Pays-Bas).

Facteur essentiel de gain de temps et d'une meilleure articulation des temps sociaux, la facilitation de la mobilité prend différentes formes selon le contexte local : pactes pour la mobilité (Modène, Bolzano...), mobilités nocturnes (Belfort, Paris, Lyon...), plan de déplacements inter-entreprises (Grand Lyon), plate-forme de mobilité pour personnes en insertion (Poitiers). Faciliter la mobilité peut aussi prendre la forme de sa limitation notamment via le développement du travail à distance (Grand Lyon, Île de France...).

Le temps de la nuit fait l'objet d'une attention particulière dans les grandes villes : organisation des activités et de la mobilité nocturne, chartes de la vie nocturne afin de faciliter la cohabitation entre ceux qui dorment, ceux qui sortent et ceux qui travaillent (Paris, Nantes...).

Enfin, un travail est mené sur la régénération/requalification/revitalisation urbaine dans la perspective d'un urbanisme temporel en France (Saint-Denis, Lyon, Poitiers, Rennes, Dijon), **en Italie** (Bergame, Crémone, Bolzano...), **en Allemagne** (Hambourg, Brême). Les **Pays-Bas** ont beaucoup innové en ce domaine dans une optique de partage des lieux. Ils ont ainsi développé des « écoles-fenêtres » ouvertes sur le quartier, utilisées pendant et en dehors des horaires scolaires pour d'autres activités (formation des adultes, activités associatives et récréatives via l'utilisation des infrastructures scolaires). Cette notion de lieux polychrones commence à se diffuser dans les écoles d'architecture et d'urbanisme. La réflexion en est à ses débuts. Le partage des lieux suppose leur co-construction à travers un dialogue sociétal qui implique également les utilisateurs.

Malheureusement, on observe un manque de continuité dans les politiques temporelles qui sont dépendantes des fluctuations politiques. La difficulté dans un pays encore très jacobin comme le nôtre vient du fait que chaque territoire a sa propre couleur temporelle liée à multiples facteurs : géographiques, sociologiques, culturels... ce qui n'offre guère de prise à une incitation politique centralisée.

On ne fait pas de politiques du temps sans les gens, sans l'expertise des utilisateurs. Le dialogue sociétal, c'est à dire un dialogue social élargi à l'ensemble des parties prenantes est essentiel. Les services se délivrent à travers une interaction entre utilisateur et prestataire qui suppose que chacun des acteurs puisse comprendre les contraintes et opportunités des autres et adapter ainsi ses propres comportements. Cela suppose une double logique de réflexivité et de réciprocité qui, paradoxalement, demande du temps.»

« Inciter les collectivités à mener des politiques temporelles »

Dominique ROYOUNX, responsable du Bureau des temps à Poitiers, préside depuis sa création l'association *Tempo territorial*, qui réunit les collectivités françaises ayant mis ou souhaitant mettre en place une politique des temps. Information, sensibilisation, accompagnement, échanges gagnent de plus en plus d'adhérents à la cause d'une prise en compte collective et transversale de la question. [Interview.](#)

« Notre association réunit une trentaine d'adhérents : villes, agglomérations, quelques conseils généraux, un conseil régional (celui du Nord-Pas-de-Calais), des chercheurs, des associations territoriales. La conciliation des temps constitue le fond de scène de notre action, qui consiste à diffuser l'intérêt pour la prise en compte de la donnée « temps » dans toutes les politiques publiques – en lui donnant ou pas le nom de « politique temporelle ». L'idée est de s'intéresser aux usages et donc aux usagers, et d'inciter à prendre en compte la question des rythmes dans la chaîne de diffusion.

Nous voulons montrer que cette question est une donnée fondamentale trop souvent sous-estimée. En cela, tout le monde a un rôle à jouer. Au premier chef, l'Éducation nationale et les horaires de travail, les deux plus grands générateurs de flux. Ceux qui s'imposent à l'emploi du temps des autres.

Nous avons ainsi participé au travail sur les rythmes scolaires et à leurs effets induits : transports, soutiens scolaires...

Tempo territorial joue un rôle d'incitation et de conseil auprès des collectivités. Nous avons ainsi conçu un petit module de formation d'une journée pour sensibiliser les collectivités. Les aider à articuler les temps sociaux en menant des actions simultanées sur un même territoire, en harmonisant par exemple les horaires en centre-ville.

À Poitiers, cela a conduit à l'ouverture des banques et des commerces entre midi et deux, pour répondre à un besoin exprimé par les habitants.

L'existence du réseau nous permet de comparer nos expériences et nos pratiques, notamment via une lettre mensuelle. Certaines font école, comme les guichets uniques pour la petite enfance, par exemple. D'autres peuvent constituer une source d'inspiration à adapter aux spécificités locales. On s'épaule, on se compare, et on vient en appui à ceux qui veulent se lancer dans l'instauration d'une politique temporelle. Ça intéresse beaucoup de monde, on fait école petit à petit. La décentralisation est plus à l'aise avec les formes classiques des politiques publiques, et nous sommes confrontés à un certain conservatisme des compétences. Mais nous n'étions encore qu'une dizaine en 2005, et la demande augmente. La ville de Caen vient de nous rejoindre. Nous avons maintenant une plus grande diversité en taille de villes. Certains nous contactent pour une aide concernant un besoin ponctuel, thématique, comme un aménagement urbain, et cela les amène à considérer la question de manière plus globale. Souvenons-nous que l'intérêt pour le développement durable, aujourd'hui généralisé, a longtemps été l'affaire d'une minorité... Aujourd'hui, forts de nos expériences et de notre savoir-faire, nous allons passer à la vitesse supérieure en essayant d'être plus incitatifs. Nous allons prochainement diffuser un texte destiné à convaincre les collectivités de l'intérêt de notre démarche, inciter les municipalités à prévoir un adjoint aux politiques temporelles. Nous avons aussi des outils à leur disposition, notamment un questionnaire pour les aider à préciser et utiliser leurs propres indicateurs temporels.»

« Le temps, cette donnée étonnante qui nous échappe »

Jocelyne BOUGEARD, déléguée aux Temps de la ville et aux Droits des femmes à la Ville de Rennes a initié depuis dix ans un Bureau des temps, centre de ressources, outil de coordination et d'impulsion pour la prise en compte de la conciliation des temps dans les actions publiques. [Interview.](#)

« La préoccupation de Rennes remonte à 2001 avec la publication du rapport du maire de l'époque, Edmond Hervé, qui préconisait l'instauration de politiques temporelles dans les villes de plus de 20 000 habitants.

Nous avons choisi de créer un Bureau des temps, qui est un centre de ressources et un outil de liaison entre les services. Car travailler en transversalité est une condition indispensable de réussite. Or, les élus comme les services ne sont pas habitués à travailler de cette manière. Peu à peu, ils acquièrent une meilleure connaissance mutuelle qui aide considérablement. La question du temps est étroitement associée aux questions du développement durable, de l'aménagement de l'espace, y compris en milieu rural. Il faut de multiples idées et partenariats.

Le temps, c'est une donnée étonnante qui nous échappe. Chaque territoire a son identité temporelle. Ainsi, à Rennes, un habitant sur quatre est étudiant. Le rythme du campus rythme celui de la ville. De plus, le Bureau des temps ne concerne pas que les Rennais mais aussi les multiples usagers qui viennent à Rennes pour travailler ou pour leurs loisirs.

Nous avons commencé par nous intéresser aux agents d'entretien. Ce métier réunissait en effet un cumul de contraintes sur lesquelles nous pouvions agir. Nous sommes parvenus à organiser leur travail pour qu'il se déroule en journée. Résultat inattendu : l'absentéisme des agents a diminué de moitié ! Une fois traité ce dossier compliqué, nous nous sommes attaqués à celui des aides à domicile. Forts de notre première expérience, nous sommes allés bien plus vite !

Dans le secteur culturel, par exemple, nous avons revisité les horaires des propositions

culturelles en organisant des concerts classiques à l'heure du déjeuner, avec une formule incluant à petit prix spectacle + sandwiches. Cela a marché formidablement, principalement auprès des personnes âgées qui, pour diverses raisons, ont des difficultés à sortir le soir, et auprès des mères de familles actives qui peuvent profiter de ce temps tranquillement. L'opéra a pris aussi une initiative pour élargir son public en proposant des *happy hours* : chaque programmation d'œuvre est assortie d'une séance à 18 h, d'une durée de trois quarts d'heure, avec garderie d'enfants. Là encore, énorme succès. On aurait pu en organiser tous les soirs !

Nous menons un travail de sensibilisation, de diffusion, pour mobiliser les services, amener tout le monde à intégrer cette question. C'est un marquage très fort qui révèle les inégalités et constitue aussi un levier pour les combattre. Nous intervenons dans pratiquement tous les secteurs. La question de l'évaluation est très importante. Nous ne sommes pas décideurs, nous émettons des préconisations, après avoir analysé, écouté. Il faut renforcer la qualité du service public en trouvant un équilibre entre ceux qui assurent ce service et ceux qui le consomment. Et toujours placer l'individu au cœur du processus. Il est rare que nous portions en propre un projet, mais nous favorisons l'émergence de beaucoup. Après presque dix années de fonctionnement, nous constatons une réelle sensibilisation en interne et en externe. On s'interpelle mutuellement. La dimension temps est presque toujours inscrite dans les projets. Il faut fixer des priorités et quelquefois agir en force pour questionner une habitude et la remettre en question. Cela tient souvent à peu de chose. Et cela simplifie finalement la vie de tout le monde.»

Paris, la nuit, entre noctambules et dormeurs

Mao PENINO, adjoint au maire de Paris, chargé de la Qualité des services publics municipaux, de l'Accueil des usagers, et du Bureau des temps. Interview.

Le temps, c'est aussi les temps, celui du jour et celui de la nuit notamment. Une ville différente, des usages différents, des... bruits différents. À Paris comme dans toutes les grandes villes, le temps de la nuit est celui des frictions entre noctambules et dormeurs. Mais il rassemble aussi des populations variées. Paris n'entend pas mettre une chape sur la vie nocturne, ni faire la sourde oreille aux riverains en manque de sommeil. La Ville a choisi la voie du dialogue et de la médiation pour tenter de concilier les usages et réconcilier les usagers.

« Nous avons été saisis il y a deux ans d'une pétition des patrons de bars et Dj's faisant état de leurs difficultés de fonctionnement liées aux plaintes de riverains. Nous avons répondu en organisant des états généraux de la nuit.

Comment vivre ensemble pendant le temps nocturne en conciliant le bien-être de ceux qui travaillent, de ceux qui dorment, de ceux qui sortent, des exclus... Qu'est-ce qu'une ville la nuit ? Un lieu où la mixité des usages est différente de la journée, mais bien réelle et à prendre en compte.

Notre réflexion nous a conduits à penser la ville dans des temps différents : nuit/jour, mais aussi été/hiver... Ces différences, ces rythmes sont intéressants, à préserver.

Paradoxalement, le problème des nuisances sonores devient plus aigu parce que la ville est beaucoup moins bruyante : moins de voitures, moins d'industries. On s'est habitués à un certain calme, l'arrivée de nouveaux bruits perturbe.

De plus, l'évolution du territoire a modifié les habitudes. Et la loi interdisant de fumer à l'intérieur est intervenue aussi. Les gens ont pris l'habitude d'être dehors et ce nouvel espace amène de nouvelles relations : on discute avec l'un, l'autre... Une nouvelle convivialité s'est instaurée, apportant beaucoup de choses positives mais aussi des inconvénients comme les nuisances sonores. Pour autant, il n'est pas question d'exiger que les rues soient désertes la nuit. Il s'avère que les établissements ouverts la nuit apportent aussi de la cohésion, de la sécurité.

Nous avons donc organisé des réunions avec les divers acteurs concernés, en essayant de concilier mé-

diation et dialogue, et d'inciter les uns et les autres à objectiver leur ressenti.

Comme ce ne sont pas les établissements en eux-mêmes qui provoquent le trouble, mais leurs usagers, nous mettons l'accent sur l'éducation du public par le truchement d'une médiation artistique : des groupes de trois artistes et un médiateur circulent pour faire passer le message via des mimes, des poèmes. C'est un travail de longue haleine, entrepris au printemps dernier. Nous nous sommes donné deux ans pour évaluer son résultat. Un bilan est établi tous les six mois avec la police, les usagers, les riverains. Nous constatons une réelle prise de conscience, avec des différences selon les quartiers. Les plus difficiles sont évidemment ceux où sont concentrés beaucoup d'établissements. Il y a eu un travail d'insonorisation des lieux.

Ces démarches de médiation et conciliation constituent le cœur de notre action. Il s'agit d'organiser le vivre ensemble. La prise en compte des temps devient un aspect d'une politique globale. On essaie de limiter les travaux nocturnes, par exemple, et d'inciter au ménage en milieu occupé. Ce dernier point est très important. Maintenant, 25% des bureaux sont nettoyés en journée par des personnes bénéficiant de vrais contrats. Cela a amené la création d'un programme d'alphabétisation des femmes de ménage et a généré un nouveau lien.

Aujourd'hui, au fur et à mesure du renouvellement urbain, la notion d'harmonisation des temps est systématiquement intégrée, il faut aussi penser des espaces pour la nuit. Le nouveau campus Condorcet en cours de construction a été conçu en ce sens. Nous souhaitons notamment favoriser l'émergence de petits établissements.»

en débat

Des choix de société

Une ville peut-elle faire le choix de la lenteur ? L'accélération de nos vies nous conduit-elle à une catastrophe collective ? Les nouvelles technologies de l'information nous asservissent-elles plus qu'elles ne nous libèrent ? Les efforts de conciliation des temps soulèvent de vastes questions de société. Nous en donnons un aperçu à travers des analyses et des expériences voire des controverses.

« Apporter des solutions simples à des problèmes compliqués »

Harmut ROSA, sociologue et auteur d'un livre très remarqué, *Accélération*, paru en France en 2010 aux éditions La Découverte. « Plus le degré de routine et d'habitude baisse, plus le temps devient un problème », assure-t-il. Stopper le progrès ou le poursuivre frénétiquement seraient les deux options qu'il nous reste. [Note de lecture.](#)

Le contexte : accélération technique, accélération sociale

Selon Harmut Rosa, le passage de la Renaissance aux Temps modernes est lié à une grande accélération du monde et de la vie. L'accélération, moteur du processus de modernisation, est principalement provoquée par les innovations techniques et leurs applications industrielles : machine à vapeur, auto, avions, télégraphe, téléphone, Internet...

On est passé en quelques siècles d'une prédominance de l'espace (que l'on parcourt à pied, sans montre) à celle du temps. De plus en plus d'événements sont sans lieu (Internet). Les formes contemporaines de communication asynchrones (e-mail, répondre) ont permis de dé-temporaliser les communications, auxquelles on peut recourir dans l'ordre et au moment souhaités.

L'accélération des transports a modifié notre relation à l'espace. Et l'accélération de la communication a modifié notre relation à la société. L'accélération de la production a modifié notre relation avec les choses : l'usure physique des choses (vêtements) est remplacée par leur usure morale (démodés).

Cette accélération technique impacte fortement notre société. L'économie, la science et la technique vont très vite, trop vite pour permettre une gestion politique et une régulation juridique des changements sociaux. Il n'y a plus une société, mais des systèmes sociaux, désynchronisés et désintégrés.

Du fait de cette accélération, les changements sociaux ne sont plus intergénérationnels, mais intragénérationnels. On change d'emploi plusieurs fois dans sa vie. La fracture générationnelle entre jeunes et vieux se creuse, dans deux mondes isolés, dont les sens sont très différents. La transmission des vieux aux jeunes est rompue voire inversée pour

l'usage des TIC. Les nouvelles données en temps réel sur les chaînes d'information continue sont le symbole d'une société qui se transforme non-stop.

Il existe cependant des freins ou forces de décélération : les limites naturelles de la vitesse (cerveau, corps, décomposition des déchets...); des îlots de décélération (communautés et groupes marginalisés...); des contrecoups non intentionnels (embouteillages, dépressions); des expériences de décélération intentionnelle (slow-food, associations pour le ralentissement, yoga, méditation, retraites dans les monastères).

Les impacts sur les rythmes de vie de chacun

> Une stratégie de vie

Depuis les années 1970, ce n'est plus la société (ou nos parents) qui définit notre vie (métier, conjoint, religion, lieu d'habitation) : nous faisons nous-mêmes ces choix. Avec l'accélération du temps, nous les faisons même plusieurs fois dans nos vies.

« On est passé en quelques siècles d'une prédominance de l'espace à celle du temps. »

De plus, les âges de la vie ne sont de plus en plus liés à des activités spécifiques : on peut perdre son travail jeune, tomber amoureux vieux. Les projets et les engagements sont de plus en plus à court terme et flexibles.

Les individus peuvent adopter deux types de stratégies de vie face à ces nouvelles données :

Les « joueurs » : ils ne décident pas du rythme et de la durée des événements dans un plan d'ensemble, linéaire, mais de manière flexible, et veulent conserver la possibilité de choisir. Ils ont moins besoin de contrôle et de sécurité. L'accélération n'est pas une menace pour eux, mais elle est porteuse de possibilités.

Les « stratèges » : ils planifient d'autant plus leur vie que le contexte est de plus en plus mouvant.

> Survivre à la tyrannie de l'instant

L'augmentation du rythme de vie se fait par l'augmentation du nombre d'épisodes d'action ou de vécu par unité de temps et ce en dépit des gains de temps réalisés par l'accélération dans presque tous les domaines de la vie sociale. Par exemple, le budget temps consacré au ménage ou au transport ne baisse pas quand arrive une nouvelle technologie (micro-ondes, voiture...) : on se déplace plus, on fait plus de ménage. Les nouvelles technologies offrent de nouveaux espaces et de nouvelles possibilités d'action qui exigent des ressources temporelles en plus (enregistreurs vidéo, Internet...).

La tyrannie de l'instant l'impose : il faut être joignable en permanence, les pratiques sont de plus en plus flexibles, et il y a surabondance de biens et d'informations.

L'accélération du rythme de vie se traduit par des épisodes d'action plus courts ou plus denses (repas, sommeil, sorties) et la réduction des pauses entre les différentes activités.

« La tyrannie de l'instant l'impose : il faut être joignable en permanence »

Face à l'accélération, quatre réactions possibles : agir plus vite (marcher plus vite, lire une revue de presse plutôt que les journaux...); faire plus de choses à la fois (téléphoner tout en regardant sa boîte mail ou en cuisinant pendant que le lave-linge tourne...); diminuer les temps de pause (prendre son café en continuant de travailler, expédier un sandwich pour le déjeuner, voire faire livrer une collation dans les bureaux pendant un temps de réunion...); remplacer les activités lentes par des activités rapides (pizza surgelée plutôt que faite maison, envoi d'un texto plutôt qu'une carte postale...).

Subjectivement, la raréfaction des ressources temporelles fait que le temps passe plus vite. Le temps libre est constamment estimé en baisse, alors que le temps libre réel augmente. Le temps libre calculé n'est pas perçu par les acteurs comme un réservoir de ressources temporelles libres, mais comme un volume de temps pris par des actions qui s'écoule à toute allure. Deux explications à cela : la crainte de manquer quelque chose d'intéressant et les contraintes d'adaptation imposées pour suivre le rythme. Pour disposer de plus de temps, nous voulons que tous les processus routiniers accélèrent : hôtesses de caisse, vendeurs... ce qui augmente leur rythme de vie.

Celui ou celle qui ignore les délais, les deadlines et les impératifs de vitesse se retrouve, aujourd'hui plus que jamais, socialement exclu.

Le rôle de l'action publique

Pour casser la spirale d'accélération technique et sociale, seule une intervention politique peut empêcher, en préservant des oasis de décélération, en introduisant artificiellement des délais ou temps morts, que le progrès technique influe sur le changement social.

Par le passé, en uniformisant le territoire (langue, fiscalité, éducation...) et par la construction d'infrastructures ou par la législation, l'État a accéléré la circulation. L'accélération technique a été en grande partie liée aux concurrences entre États. Au 20^e siècle, c'est la politique qui a dicté le rythme de l'évolution sociale, en

allant de plus en plus vers des décisions et des décrets de court terme, plutôt que des lois immuables. En même temps, le temps de la décision démocratique reste long : il peut être désynchronisé par rap-

port aux évolutions sociales et économiques.

Cependant, aujourd'hui, le pouvoir de l'État diminue avec la globalisation économique et financière. Il est devenu l'instance centrale de la décélération : la bureaucratie est lente, rigide, suit des procédures, une hiérarchie univoque, des routines de travail.

La fin de l'histoire ?

Harmut Rosa envisage quatre options pour l'avenir :

- on parvient à réconcilier l'action individuelle et celle des institutions par une accélération des institutions et du politique. Cependant, l'ensemble sera conduit à accélérer à nouveau ;
- les accélérations individuelles et sociales se poursuivent, avec les processus de désynchronisation ;
- le rythme social est freiné par une intervention politique, pour le rendre plus humain. Cela stopperait le progrès, et nécessiterait une révolution radicale ;
- une course effrénée, menant à une catastrophe finale de l'écosystème ou à l'effondrement des hiérarchies sociales.

Les deux dernières options sont, pour Harmut Rosa, les plus probables.

« Segonzac est devenue une *Cittaslow* »

En réponse aux problèmes posés par la conciliation des temps, la proposition d'une ville fonctionnant 24 heures sur 24 et sept jours sur sept connaît des adeptes. Services, administrations, commerces à disposition tout le temps ou presque, pour que chacun les utilise quand bon lui semble ou lorsqu'il le peut... Ce qui implique aussi une multiplicité constante d'activités avec leurs frictions. À Segonzac (ville de 2 200 habitants en Charente), on fait au contraire l'éloge de la lenteur et on a décidé de prendre le temps de – bien – vivre. Première *Cittaslow* – un mot formé de l'italien *citta* et de l'anglais *slow*, et qu'on peut traduire par ville lente – de France, la commune a choisi de privilégier le « temps-qualité ».

Colette LAURICHESSE, adjointe à la Vie culturelle, au Tourisme et à la Communication. Témoignage.

« C'est une histoire toute simple qui nous est arrivée parce que l'Office de tourisme cherchait à obtenir une meilleure visibilité pour notre petite commune de 2 200 habitants. Nous avons regardé les labels existants, afin de connaître ceux auxquels nous pourrions prétendre. Très rapidement, nous nous sommes intéressés à celui de *Cittaslow*. Nous correspondions à la plupart des critères, les autres ne présentaient rien de choquant ni de difficile à atteindre. On pouvait travailler là-dessus, à partir de la grille d'évaluation internationale. Certains critères font partie de la législation française, comme l'affichage obligatoire des prix, par exemple. En revanche, le contrôle de l'électromagnétisme n'est pas une recherche menée par les communes en France. Nous sommes une région de producteurs de cognac, qui nécessite un long mûrissement. Nous avons déjà cette culture du temps, de la patience, du long terme. De fait, globalement, nous étions très proches du label, nous pouvions l'atteindre sans déclencher une révolution. Avec l'appui de Véronique Marendat, maire de la ville, nous avons proposé l'idée au conseil municipal puis envoyé le dossier et obtenu notre certification en mai 2010.

Pendant les dix-huit premiers mois, nous avons beaucoup travaillé à la communication. L'initiative nous a valu une importante couverture médiatique. Les habitants ont été amenés à témoigner, cela a favorisé leur prise de conscience. Ainsi, les mentalités ont beaucoup évolué par rapport à la vitesse. C'est par exemple à la demande des habitants que nous avons pu instaurer sans difficulté une limitation de la vitesse en traversée de village.

De fait, cette démarche correspond à une préoccupation très intense. Beaucoup de gens nous contactent, manifestent leur envie de mieux vivre. Nous avons approfondi notre démarche à mesure que nous avons été sollicités pour l'expliquer. Nous avons aussi communiqué en direction de professionnels comme des géographes et la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) qui peuvent piocher des choses dans le label, sans forcément aller jusqu'au bout. L'idée est de faire avancer leur réflexion en ce sens.

Pour nous, le temps est un temps qualité. Faire des pauses, améliorer la sécurité en roulant moins vite, encourager la proximité, le com-

merce local, faire en sorte que les habitants trouvent sur place les services dont ils ont besoin. La communication sur la lenteur insiste sur le respect des rythmes. On peut prendre son temps, s'arrêter, et aller vite quand il le faut.

Pour un élu, c'est une chance inouïe de travailler sur ce thème pour mettre en valeur son territoire. Quatre communes françaises nous ont rejoints, de tailles variées, comme Labastide-d'Armagnac, qui est la plus petite du réseau mondial, Mirande dans le Gers, Créon dans le Bordelais, Blanquefort en Gironde. D'autres s'orientent vers le label Ville en transition*, démarche qui vient souvent des habitants : ils font émerger des problématiques et cherchent à les résoudre. Une démarche de labellisation est un point d'appui.

C'est une démarche transversale : il faut agir sur tous les fronts. Le critère principal, finalement, c'est de veiller au bien-être des habitants, dans une optique de développement durable. On fait de la philosophie concrète. Ce ne sont pas des mots. Cela se fait dans le temps aussi. On ne peut pas partir de zéro, et il faut la volonté de continuer dans ce sens pour toujours améliorer. Cela nous donne une ligne directrice dans toutes nos actions et nous aide à nous projeter dans l'avenir. On est beaucoup plus attentifs au moment des investissements. Par exemple, l'achat d'une petite bande de terrain nous a permis de faire une jonction douce piétons/vélos avec la maison médicale. Nous y avons pensé parce que nous sommes *Cittaslow*. Tout le monde n'est pas pour, mais ceux qui sont complètement contre sont rares. Les mentalités ont changé, les citoyens ont une attente supérieure en termes de qualité de vie.»

*Une ville en transition est une cité dans laquelle se déroule une « initiative de transition », un processus impliquant la communauté urbaine et visant à assurer la résilience des citoyens face aux défis que représentent le pic pétrolier, l'hyper consommation, la perte de la biodiversité, le réchauffement climatique ou le désengagement social et politique.

BIBLIOGRAPHIE / SITES REFERENTS

- AGENCE DES TEMPS DE LA CAP (Communauté d'Agglomération de Poitiers), Rapport « Les temps sociaux des enfants de 9 à 12 ans », Poitiers février 2007.
- AUBERT (Nicole) et GAUJELA (Vincent) *Le Coût de l'excellence et le stress professionnel*, éditions du Seuil, 2007
- BOULIN (Jean-Yves), « Prospective d'équipements et services : les enjeux temporels, Anticiper » (*Les Cahiers de l'IAU*), n°157, décembre 2010, pp 62-66
- BOULIN (Jean-Yves), « Les politiques temporelles locales en Europe et en France », Intervention dans le cadre de l'Atelier prospectif Conciliation des temps (Séquence ressource), Mairie de Nantes, 16 décembre 2010
- BOULIN (Jean-Yves), *La nouvelle Aire du temps : réflexions et expériences de politiques temporelles en France*, éditions de l'Aube, 2003
- BOULIN (Jean-Yves) (Institut des villes) : *Villes et politiques temporelles*, La Documentation française
- CHENU (Alain), HERPIN (Nicolas), « Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ? », *Économie et Société*, n°352-353, 2002, pp. 35
- DEGENNE (Alain), LEBEAUX (Marie-Odile), MARRY (Catherine), « Les usages du temps : cumuls d'activités et rythmes de vie », *Économie et société*, n°352-353, 2002, pp 81 - 99
- DUIGOU (Sterenn), « Saint-Denis, à l'origine du travail sur les temps, Les politiques temporelles s'installent dans le temps », *Territoires*, n°510, septembre 2010, pp. 33
- GUEGNARD (Christine et AL.), *À la recherche d'une conciliation des temps professionnels et personnels dans l'hôtellerie-restauration*, Relief 7 (Echanges du CEREQ Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications), septembre 2004, Marseille
- GUILLOT Caroline, avec DE CONINCK Frédéric (2007), « L'individualisation du rapport au temps, marqueur d'une évolution sociale », *Interrogations ?*, n°5, pp.22-42
- HARMUT (Rosa) *Accélération. Une critique sociale du temps*, La Découverte, coll. « Théorie critique », 2010
- Repenser les temps (2001, 2002... 2011) Ville de Rennes. Conférences grand public autour de la question des temps.
- HERVE (Edmond), rapport *Temps des villes*, [URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/014000520/0000.pdf>], juin 2001
- LETRAIT (Muriel), *L'utilisation par les chômeurs du temps libéré par l'absence d'emploi*, in *Économie et Statistiques*, n°352- 353, 2002, pp. 101-125

« Les nouvelles technologies : libération ou aliénation ? »

Le portable qui ne cesse de sonner, les mails qui ne connaissent ni week-ends ni vacances. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) devaient nous faire gagner du temps, nous permettre de mieux nous organiser. Et si elles étaient une nouvelle aliénation plutôt qu'une source de libération ?

Caroline GUILLOT, docteur en sociologie et chercheuse au laboratoire Futurs urbains à l'université de Paris Est Marne-la-Vallée. Interview.

« Cette question est extrêmement intéressante aujourd'hui, notamment parce que les technologies de la communication, dont le téléphone portable, se diffusent massivement au sein de la population. Se demander si les TIC sont un mode de libération ou d'aliénation, c'est poser d'emblée deux regards : pour certains, elles offrent la possibilité d'être délié de toutes contraintes spatiotemporelles, d'être flexible, tandis que pour d'autres, ces technologies emprisonnent, voire rendent dépendant. Dans ce deuxième cas, c'est par exemple l'idée que l'individu serait aliéné à l'urgence. Cet écrasement du temps sur l'immédiat pouvant conduire au *burn out*, cette situation où l'individu s'effondre complètement. Cela montre l'enjeu de la question qui est à prendre au sérieux.

Toutefois, posée en ces termes, la question est maladroite. Elle peut, tout d'abord, laisser entendre un trop fort déterminisme technologique. Pour prendre un exemple, on a coutume de considérer que c'est le développement et la diffusion des outils de communication, et notamment les outils nomades (téléphone et ordinateurs portable, etc.), qui auraient entraîné une imbrication entre temps privé et professionnel, notamment. Or cette imbrication entre les temps existe depuis longtemps. Qui n'a jamais noté sur un *Post it* ou un carnet, pendant ses heures de travail, un rendez-vous personnel, une liste de courses ? Et réciproquement, il arrive d'emporter un dossier de travail pour le lire au domicile ; il arrive qu'on note, hors de son bureau, une tâche à effectuer le lendemain pour ne pas l'oublier, par exemple. Cette imbrication est nécessaire, elle peut être pratique, puisqu'il y a des

coups de fil qu'on ne peut pas passer en dehors des heures de bureau, par exemple. Comme le rappelle régulièrement Laurence Le Douarin dans ses travaux de recherche, on a toujours fait du privé au travail, mais avec le développement des TIC, cette pratique s'accroît. Ainsi, les usages que les individus font des outils se traduisent plutôt par un enrichissement des pratiques existantes.

Toujours pour relativiser ce déterminisme technologique, notons que les outils, bien entendu, jouent un rôle et influencent les usages que les individus vont en faire. Cela dit, l'important, ce n'est pas seulement ce que les outils font aux individus, mais aussi ce que les individus font des outils. En d'autres mots, plus que les outils, c'est l'usage qui en est fait qui doit être considéré. Les outils de communication permettent d'accentuer l'imbrication entre les sphères, mais c'est la façon dont les individus les utilisent, se les approprient, voire les détournent, qui détermine le niveau de cet entrelacement.

D'un côté, certains sont, ou se sentent, « maltraités » par les outils de communication, tandis que d'autres en font des alliés ; la question ne s'applique donc pas à tous de la même façon pour un tas de raisons. Par exemple, tous les individus ne disposent pas des mêmes outils, tous ne bénéficient pas du savoir ou des formations utiles pour les utiliser, tous n'ont pas, par exemple, à rester joignable sur des temps longs de la journée, etc.

D'un autre côté, les individus peuvent tous, chacun à leur niveau, contrôler cet entrelacement entre les sphères, poser des barrières pour ne pas se laisser maltraiter. À leur gré, ils peuvent utiliser

les TIC pour imbriquer ou au contraire scinder les sphères : « Je ne réponds pas aux coups de fil perso pendant mon travail, je ne réponds pas à mon chef pendant mes congés ». Certains mettent en place des stratégies de contournement pour éviter l'envahissement : laisser un enfant répondre au coup de fil de travail qui intervient pendant un temps familial est une manière douce de faire comprendre que ce n'est pas le moment...

Ainsi, il me semble qu'une question importante aujourd'hui est celle de la frontière entre les sphères et des moyens et tactiques que les individus déploient pour la maîtriser. Comme le montrent plusieurs recherches, dont celles de Frédéric de Coninck, on constate un brouillage des temps et des lieux mais les frontières entre les sphères ne disparaissent pas, elles se reconstituent sous des formes nouvelles, notamment à partir d'un travail effectué par les individus. On entend : « Ça me bouffe la vie », « Je n'ai plus de repères », « Mon travail m'appelle chez moi »... Cela peut en effet s'imposer à l'individu mais il garde toujours une marge de manœuvre et peut aussi utiliser les outils pour faire frontière. Les outils de communication dits nomades peuvent tout autant être utilisés pour se faciliter la vie et faire gagner du temps en mettant à profit, par exemple, un moment d'attente ou de trajet en train,

en bus, pour organiser ses rendez-vous, effectuer une tâche à distance... Ces usages font des outils des vecteurs de recouvrement entre les

sphères, mais les individus s'en servent aussi, selon les situations et les moments, pour construire une frontière entre les sphères. En résumé, il y a un peu des deux : ça me crée des contraintes mais j'en profite aussi, ça s'impose à moi mais je peux avoir une maîtrise. »

« Concernant l'administratif, je fais tout ce que je peux par Internet. Le téléphone et Internet me facilitent la vie car je ne peux pas sortir de chez moi avec les bébés que je garde. Ces outils me permettent aussi de m'échapper de chez moi. »
ménage, deux enfants

Source enquête Arais « La conciliation des temps des ménages de l'agglomération nantaise » février 2010.

Pour en savoir plus
(suite)

- **MARESCA (Bruno)**, « Occupation du temps libre, une norme de consommation inégalement partagée », *Cahier de Recherche*, n°210, novembre 2004, [URL : <http://www.credoc.fr>]
- PASCAL-MOUSSELARD (Olivier)**, Entretien avec Hartmut ROSA, *Télérama*, n°3155, 30 juin 2010, pp. 22-26
- SUE (Roger)**, « La sociologie des temps sociaux : une voie de recherche en éducation », *Revue Française de Pédagogie*, n°104, juillet/août/ septembre 1993, pp. 61-72 [URL : <http://www.persee.fr>]
- TEMPO TERRITORIAL** (réseau national des acteurs des démarches temporelles), *Pourquoi s'intéresser aux politiques temporelles : mieux articuler les temps de vie des personnes et des organisations*, 2009, [URL : <http://tempoterritorial.free.fr>]
- La Lettre de l'Institut des Villes** « Villes et politiques temporelles » mars 2008 [URL : <http://tempoterritorial.free.fr>]
- Le temps de la ville et les modes de vie**, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu)
- Fédération des entreprises de propreté (vidéos de sensibilisation)** : <http://www.proprete-services-associes.com/le-developpement-durable/videos>

Études Insee Pays de la Loire « Nantes Métropole : 50 000 personnes supplémentaires entre 8 heures et midi », n°115 - mars 2013, en partenariat avec l'AURAN

« Pour un nouveau partage des rôles entre hommes et femmes »

Dominique MÉDA, philosophe et sociologue, dans son ouvrage *Le temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles*, explique que la conciliation des temps et l'égalité entre hommes et femmes sont étroitement liés. Il faut donc traiter parallèlement la question de l'adaptation de la société et celle du monde du travail à la réalité d'aujourd'hui. Note de lecture.

Dans son ouvrage *Le temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles*, Dominique Méda s'intéresse à la répartition des tâches entre hommes et femmes dans la société d'aujourd'hui, en partant de ce constat : les femmes travaillent et veulent un temps pour cela, mais aussi pour leurs enfants, leur conjoint et pour elles-mêmes... dans une société qui a conservé les mêmes structures et une conception inchangée des rôles traditionnels.

Durablement installées dans le travail (le taux d'activité des femmes est aujourd'hui de 80%, elles représentent 45% de la population active), les Françaises sont plus diplômées que les hommes. Pourtant, l'inégalité au travail reste considérable, en leur défaveur. Leur taux de chômage reste plus élevé que celui des hommes et la probabilité pour elles de se trouver en situation de chômage augmente avec le nombre de leurs enfants, contrairement à ce qui se passe pour les hommes. Les femmes sont également surreprésentées dans des catégories précaires : CDD, intérim, stages et contrats aidés, et concentrées dans certains secteurs réputés moins rémunérateurs, comme celui des services. Près de 30% des femmes salariées à temps complet occupent des emplois de fonctionnaires contre 17% des hommes. Et leur niveau de salaire est systématiquement inférieur à celui des hommes, quel que soit leur niveau de diplôme : 25% de moins en moyenne. Les études réalisées huit ans après l'entrée sur le marché du travail révèlent que les carrières des hommes et des femmes ne se déroulent pas de la même manière. Les femmes se heurtent au « plafond de verre » qui les empêche d'arriver aux plus hautes positions : dans les 5 000 premières entreprises françaises, elles ne représentent que 7% des cadres dirigeants.

Une « révolution silencieuse »

S'interrogeant sur l'origine de ce paradoxe, Dominique Méda constate que la société française ne s'est pas adaptée à cette révolution silencieuse qu'a constitué l'arrivée massive et durable des femmes sur le marché du travail. En effet, comme le soulignent de nombreux chercheurs depuis une vingtaine d'années, on ne peut analyser la situation professionnelle des femmes sans tenir compte du « hors travail » c'est-à-dire le travail do-

mestique, les rapports familiaux. L'enquête « emploi du temps » de l'INSEE montre que les tâches domestiques courantes et les soins aux enfants et adultes représentent environ 33 heures par semaine en moyenne pour les femmes et 16 heures 30 pour les hommes. Ainsi, l'arrivée d'un enfant bouleverse l'égalité professionnelle entre homme et femme, parce qu'une grande majorité de la société considère qu'un certain nombre de tâches sont naturellement dévolues aux femmes.

L'accueil des jeunes enfants, question qui aurait dû passer au tout premier plan, n'a pas été développé à grande échelle, comme il aurait dû l'être, dès les années 1970. La principale réponse politique reste encore que les crèches coûtent trop cher, de même que l'instauration d'un véritable statut d'assistante maternelle.

De plus, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays européens, les pouvoirs publics, les entreprises et la fonction publique ne se sont pas interrogés sur l'organisation de la durée du temps de travail proposée, dans un pays où aucun débat n'a eu lieu sur le temps à consacrer aux tâches domestiques. Les horaires professionnels des hommes sont plutôt rigides, ou élastiques mais seulement à la hausse. Et comme la femme gagne généralement moins d'argent que l'homme, c'est le plus souvent elle qui réduit son temps de travail.

Les études menées sur l'histoire du travail des femmes l'expliquent : parmi un ensemble d'acteurs ayant concouru au maintien d'une conception de la femme essentiellement reproductive et familiale, les syndicats, composés quasi exclusivement d'hommes, ont fortement fait en sorte d'attacher la femme à son foyer et de repousser ainsi ces concurrentes potentielles... Mais cette difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale est de plus en plus mal supportée par les femmes. Comme le relève Dominique Méda, elles seules sont confrontées à ce choix : plus de temps pour l'enfant ou plus d'investissement dans leur carrière. Elle s'interroge : que serait-il advenu si la société avait admis et soutenu des changements en faveur des femmes ? Cela aurait impliqué, de « despécialiser » les rôles en faisant en sorte que les hommes mettent leurs propres atouts au service des tâches domestiques. Il aurait aussi

fallu réorganiser l'ensemble des institutions. Ces dernières ont en effet toutes été pensées en fonction d'un modèle de femme au foyer : heure de sortie des écoles, mercredi libre, vacances scolaires... Les systèmes de protection sociale sont conçus pour une structure familiale dont un seul membre travaille, le tout dans une société du plein emploi masculin à plein temps.

Un nécessaire changement des règles sociales

Les mesures prises, comme l'allocation de garde d'enfant à domicile (Aged), apparaissent comme des dispositifs bouche-trou. De toutes les enquêtes ressort l'inadaptation du monde du travail à la bi-activité des couples. Modifier cet ordre séculaire des rythmes sociaux obligerait à repenser toutes les institutions sociales pour qu'elles soient au service de l'enfant et de l'égalité entre hommes et femmes, ce qui ne peut se faire sans la mobilisation de tous.

Le droit à la garde des jeunes enfants représente une priorité pour Dominique Méda. Et si elle n'est pas considérée comme telle, ce n'est pas tant en raison d'arguments financiers, mais davantage parce que ce sont des hommes qui décident, que ce type de contrainte ne leur pèse pas et qu'ils n'ont pas de ses enjeux la même compréhension. Pour Dominique Méda, l'emploi des mères devrait devenir un élément central de l'État-providence moderne. Des travaux montrent en effet que l'emploi des mères constitue un antidote particulièrement efficace aux risques inhérents à l'instabilité et à la précarité familiale et donc à la pauvreté. Le développement des services de garde devrait être perçu non comme un coût mais comme un véritable investissement social.

Il ne s'agit toutefois pas pour l'auteur d'adapter unilatéralement les structures de garde aux exigences de développement et de flexibilité du système socio-productif ; l'organisation du travail dans les entreprises et la fonction publique devrait parallèlement être revue en profondeur. Comme le préconise le rapport Colmou sur l'égalité entre hommes et femmes dans la fonction publique, il conviendrait par exemple de décider de ne pas terminer les réunions après 18h30. Mais la question du temps de travail a peu été envisagée dans les négociations sur l'égalité professionnelle en France, et la réduction du temps de travail n'a donc pas provoqué de bouleversement radical dans la traditionnelle division des rôles.

L'auteur estime que le déséquilibre actuel dans la répartition des tâches parentales et domestiques apparaît de moins en moins légitime et tenable. Les enfants ont en effet autant besoin de leur père que de leur mère. Les hommes sont d'ailleurs plus enclins à consacrer du temps

à leurs enfants et le travail est remis en cause en tant que seul facteur d'identité. De plus, l'efficacité au travail est moins corrélée à la disponibilité totale. Vouloir consacrer du temps à ses enfants est de moins en moins considéré comme une marque de déviance ou de paresse.

Le moment serait donc venu d'instaurer un réel partage des fonctions, comme il existe par exemple en Suède où, dès les années 1970, les féministes ont proposé de repenser les droits et les devoirs des hommes et des femmes en tant qu'être humains dans leur rôle de parents et de travailleurs. La Suède a adapté ses institutions à la volonté des femmes d'entrer dans le marché du travail en instaurant une égalité réelle dans le partage des tâches. Cela se traduit par le fait que les femmes suédoises ont actuellement un des taux d'activité et d'emploi les plus élevés d'Europe. En Italie, l'expérience du Temps des villes initié par les femmes et commencé en 1985 a amené la révision des horaires de services publics en fonction des attentes des citoyens, le réagencement des horaires des commerces, des écoles, des transports, dans un cadre fort de démocratie locale.

Est venu le temps... de se préoccuper des temps

Dominique Méda considère le contexte actuel comme très favorable à la concrétisation de ses préconisations. La pression de la Commission européenne pour la promotion de l'égalité des chances représente en effet un cadre et une occasion exceptionnelle. En particulier, la résolution du Conseil des ministres de l'emploi et de la politique sociale du 29 juin 2000 indique que « le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes impose de compenser le désavantage des femmes en ce qui concerne les conditions d'accès et de participation au marché du travail et le désavantage des hommes pour ce qui est des conditions de participation à la vie familiale, désavantages résultant de pratiques sociales qui font toujours considérer le travail non rémunéré accompli dans l'intérêt de la famille comme une responsabilité principale des femmes et le travail rémunéré dans la sphère économique comme une responsabilité principale des hommes ».

Le moment est donc venu, en France aussi, de prendre des mesures pour la mise en place à tous les niveaux d'une autre politique centrée sur l'égalité entre hommes et femmes dans notre société.

D'après le site eternauts.free.fr/ rubrique « découvrir »

« Une fusion insidieuse des mondes privé et professionnel »

Nicole AUBERT, sociologue, psychologue, professeur à l'ESCP Europe, a mené de nombreuses recherches sur le coût humain de la performance. Elle est auteur ou co-auteur de plusieurs livres dont, notamment, *Le Coût de l'excellence* et *Le Stress professionnel*. Extraits d'une conférence donnée à Rennes en septembre 2011.

« Est-ce que les nouvelles technologies m'aident à gérer mon temps, ce qui est positif, ou me conduisent-elles à courir après mon temps, à être dépassé par lui, débordé, ce qui est évidemment quelque chose de difficile à vivre, de problématique et donc de négatif ?

Dans le registre de la vie personnelle, les nouvelles technologies permettent indiscutablement de mieux gérer le temps, de dégager du temps libre, d'utiliser intelligemment son temps. Mais cette bonne gestion de notre temps n'est pas forcément ce à quoi nous aboutissons dans la vie professionnelle : sur ce plan, c'est beaucoup plus compliqué, difficile et conflictuel. Avec des différences selon le secteur d'activité dans lequel on travaille : si la tension est forte, si la rentabilité économique est extrêmement présente, les technologies de l'information et de la communication seront utilisées dans un objectif de gain de temps pour permettre un gain d'argent et seront souvent vécues par les personnes travaillant dans ces univers-là comme tyranniques ou aliénantes.

Le régime du capitalisme financier dans lequel nous vivons depuis le début des années 1980 n'a rien à voir avec le capitalisme industriel qui l'a précédé et encore moins avec le capitalisme des origines, imprégné de la morale calviniste voulant qu'un Dieu tout-puissant ait prédestiné les hommes au salut ou à la damnation, sans que ce décret divin puisse être modifié. La réussite dans leur travail, dans leur métier était pour ces croyants la preuve de leur élection. Dans l'esprit de ce premier capitalisme, la finalité était donc hors du temps, il s'agissait d'être un élu de Dieu pour l'éternité, et cela s'inscrivait dans un rapport à la vie éternelle. Dans le capitalisme

industriel qui fut notre régime économique jusqu'à la fin des années 1970, l'horizon du temps est beaucoup plus terrestre. Source de profit, l'entreprise est aussi une réalisation, une œuvre construite autour d'un métier ou d'un produit précis, et ce d'autant plus lorsque l'entrepreneur est lui-même l'inventeur de ce métier ou ce produit. Le rapport au métier, au produit, à l'œuvre existait et existe encore très fortement chez les grands capitaines d'industrie contemporains.

Le rythme fou du capitalisme financier

Dans le capitalisme financier, troisième grande étape du capitalisme, beaucoup plus récente, rien de tout cela. L'entreprise n'existe que comme une marchandise, c'est strictement un produit financier, à valoriser au maximum avant de s'en défaire le plus rapidement possible en réalisant un gain considérable, dans une pulsion d'accumulation d'argent. À l'inverse du capitalisme industriel qui impliquait un temps long au cours duquel l'entreprise se développait, le rythme du capitalisme financier est extrêmement court. Ce rythme est aussi celui qui est induit par les nouvelles technologies. Le capitalisme financier va de pair avec une accélération absolument incessante du rythme. Il déséquilibre tout autant qu'il développe, il est fait de crises incessantes qu'il engendre lui-même. Et c'est parce qu'il ne prend en compte, dans les activités qu'il finance, ni la dimension humaine ni celle de l'intérêt général, parce qu'il n'obéit qu'à la seule logique de l'enrichissement personnel et immédiat, enrichissement toujours plus démesuré, toujours plus illimité, sans plus aucun lien avec quelque réalité que ce soit, que c'est un capitalisme mortifère.

Un capitalisme mortifère donc, qui s'installe au cœur des entreprises et des individus qu'il utilise, formate, asservit, épuise et jette dans la mesure exacte où il a besoin d'eux pour générer de l'argent, rien que de l'argent et toujours plus, ne s'intéressant ni aux projets d'entreprise, ni aux produits fabriqués, ni aux hommes et à ce qu'ils vivent ; la seule chose qui l'intéresse étant l'amélioration de la productivité de l'entreprise afin de générer toujours plus de productivité et toujours plus d'argent.

La question des nouvelles technologies et du rapport des individus à celles-ci est très en lien avec tout cela. Dans ce régime du capitalisme financier qui fait des ravages, la variable temps est fondamentale ; l'utilisation des nouvelles technologies n'est pas destinée à libérer plus de temps pour faire autre chose, ce qui est *a priori* sa vocation, elle est destinée à faire accélérer les gens toujours davantage pour gagner plus d'argent : accélération du faire, accélération de l'être.

Quelle est l'influence de cette immense accélération sur le travail contemporain ? J'ai récemment travaillé avec des coachs d'entreprise, psychologues de formation. Ils travaillent avec des entreprises qui font appel à eux pour venir en aide à des salariés qui ne vont pas bien ou qui n'arrivent à suivre le rythme justement, des interventions qualifiées de « coaching de *pre-burn out* »... Ces coachs racontent des choses extraordinaires, corroborées par les constats de certains médecins du travail, quant à

l'aliénation engendrée par les nouvelles technologies, et particulièrement par la deuxième génération de téléphones portables que sont les smartphones, ceux qui permettent un lien en continu et qui apparaissent dans l'entreprise *grosso modo* à partir de 2005/2007. Ils constatent que les mails, accueillis comme un outil magique, sont devenus un outil polluant, et considèrent l'arrivée des smartphones comme « une horreur totale ». Certains salariés, en réunion toute la journée, passent une partie de la nuit à gérer les mails arrivés pendant ce temps, « pour éviter de le faire le lendemain, faire face aux éventuelles urgences, aux demandes de la hiérarchie qui ne souffrent pas l'attente ». Un patron qui a équipé tout le monde de blakberry ou d'iPhone exige une réponse immédiate. Cette pression génère insomnies, fatigue accumulée, difficultés de concentration, crises de boulimie, problèmes d'alcool et autres addictions.

On n'a plus le temps de réfléchir

Ces coachs observent que se produit une sorte de « fusion des mondes » professionnel et personnel jusqu'à un moment où les personnes sont mal partout : au bureau, à la maison, elles ne voient plus leurs conjoints, leurs enfants et aboutissent à une insatisfaction sur tout. C'est leur gestion des choses qui le crée, mais ils affirment ne pas pouvoir faire autrement. Ce que contestent les coachs tout en reconnaissant que le mal est insidieux, s'insinuant graduellement pour grignoter peu à peu les

La ville à mille temps : une affaire publique ?

frontières entre les vies privée et professionnelle jusqu'à une quasi impossibilité de déconnexion. Sous la forme d'un ordinateur portable ou d'un smartphone, le bureau ne quitte plus l'individu et le détache de sa famille. Paradoxalement, on assiste à un phénomène étonnant de « manque » chez certains, lorsqu'ils sont déconnectés, à l'occasion de séminaires de formation, par exemple. Ils sont alors submergés par un sentiment d'inutilité. L'absence de messages et de mails devient à la longue très anxiogène. C'est un constat d'addiction et la démonstration que les smartphones fonctionnent un peu comme des objets transitionnels, inséparables, qui apportent une réponse pratiquement à toutes les questions de la vie quotidienne. On ne peut plus s'en séparer, on a besoin d'avoir ce truc dans la main, c'est compliqué de ne pas le regarder, de ne pas le toucher, de ne pas jouer avec, voir ce qui se passe, être à l'affût de ce qu'ils peut offrir. Cela cause aussi des désocialisations, pas uniquement dans ces milieux de cadres surexploités dans des entreprises reposant sur une logique financière très forte, mais aussi dans la vie de famille, les réunions, les face-à-face.

On peut dire que cette généralisation des téléphones portables au bureau dans les années 2004 et l'apparition des smartphones en 2006-2007 ont accéléré l'accélération. On est en branchement continu, on n'a plus de temps mort et on est en attente de ne plus avoir de temps mort. On se met dans la pression de l'attente, de ce que le smartphone va nous dire. Résultat, on n'a plus le temps de réfléchir.

La question de l'accélération est consubstantielle à la société contemporaine, au centre du développement de la modernité. Elle est en lien avec la question de la mort et l'idée d'après la mort et donc la question de l'éternité. On combat aujourd'hui l'angoisse de la mort par l'intensité de sa vie, avec l'idée que la vie bonne serait en fait une vie bien remplie. Et c'est là que l'accélération trouve son sens, avec cette idée que l'accélération nous permet en quelque sorte d'épuiser toutes les possibilités du monde. Celui qui vit deux fois plus vite veut réaliser deux fois plus de possibilités, atteindre deux fois plus d'objectifs et tenter d'épuiser les opportunités du monde ; c'est là que l'on renoue avec l'horizon d'une vie éternelle : avec ce rythme de l'accélération illimitée qui caractérise en fait la vie économique contemporaine, la vie sociale, professionnelle, la vie que nous menons, la mort n'est plus à craindre.»

La quête d'intensité a remplacé la quête d'éternité.

La démarche, pour qui, pour quoi ?	2
ENJEUX	4 à 8
Une question de cohésion sociale Point de vue croisé des élus Ville de Nantes et Nantes métropole	5
MÉTHODE	9 à 15
Un atelier prospectif : explorer le sujet, l'approfondir, définir des orientations	10
Au quotidien, les multiples temps de douze ménages de l'agglomération	12
24 heures de la vie d'une femme seule et d'une famille métropolitaine	14
ANALYSE	16 à 21
• Temps de l'emploi : nettoyer pendant la journée, Philippe Gouret, directeur de la Maison de l'emploi	17
• Temps des loisirs : des équipements ouverts (presque) à toute heure, Éric Bouquin, directeur des Sports, Ville de Nantes	18
• Temps de la famille : simplifier la garde des enfants, Mauricette Chapalain, directrice de la Petite enfance, Ville de Nantes	19
• Temps de la ville : rapprocher l'habitat des transports, Franck Mousset, directeur général adjoint département du Développement urbain, Nantes Métropole	20
• Temps des déplacements : se comporter autrement, Éric Chevalier, directeur général des Déplacements, Nantes Métropole	21
EXPERTISE PARTAGÉE	22 à 26
• Chaque territoire a sa couleur temporelle, Jean-Yves Boulin, sociologue, chercheur associé à l'IRISSO	22
• Inciter les collectivités à mener des politiques temporelles, Dominique Royoux, responsable du Bureau des temps à Poitiers	24
• Le temps, cette donnée étonnante qui nous échappe, Jocelyne Bougeard, déléguée aux temps de la Ville et aux Droits des femmes, Ville de Rennes	25
• Paris, la nuit, entre noctambules et dormeurs, Mao Peninou, adjoint au maire de Paris, chargé de la Qualité des services publics municipaux, de l'Accueil des usagers, et du Bureau des temps	26
EN DÉBAT	27 à 38
• Apporter des solutions simples à des problèmes compliqués, Harmut Rosa, sociologue et auteur du livre <i>Accélération</i>	28
• Segonzac est devenue une <i>Cittaslow</i> , Colette Laurichesse, adjointe à la Vie culturelle, au Tourisme et à la Communication	30
• Les nouvelles technologies : libération ou aliénation ? Caroline Guillot, docteur en sociologie et chercheuse au laboratoire Futurs urbains à l'université de Paris Est Marne-la-Vallée	32
• Pour un nouveau partage des rôles entre hommes et femmes, Dominique méda, philosophe et sociologue, auteur du livre <i>Le temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles</i>	34
• Une fusion insidieuse des mondes privé et professionnel, Nicole Aubert, sociologue, psychologue, professeur à l'ESCP Europe	36
Pour en savoir plus	31 et 33
+ d'Infos	40

D'INFOS

Télécharger le document

- www.nantes-metropole.fr/communaute_urbaine/dialogue_citoyen
- www.nantes.fr/dialogue_citoyen/mise_en_debat_des_politiques_publicques

S'abonner à la Lettre d'information du Dialogue citoyen mise en ligne par le service Communication externe de la Ville de Nantes en envoyant un mail à infontantes@mairie-nantes.fr

Consulter la collection des Cahiers « Connaissances sur » et Cahiers de l'évaluation des politiques publiques éditée par le Pôle politiques publiques et Prospective de la Ville de Nantes sur nantes.fr / A Vous Nantes / dialogue citoyen

S'abonner aux Cahiers :

cahiersconnaissancesvilledenantes@mairie-nantes.fr
cahiersevaluationvilledenantes@mairie-nantes.fr

Contact : Nathalie Giraudon

Cellule Communication du Pôle Politiques publiques et Prospective
Ville de Nantes



Mission Évaluation des politiques publiques Ville de Nantes

2, rue de l'Hôtel de Ville
44 094 Nantes cedex
Tél. 02 40 41 97 10

Mission Évaluation des politiques publiques Nantes Métropole

2, Cours du Champ de Mars
44923 Nantes Cedex 9
Tél. 02 40 99 49 69

LES CAHIERS « CONNAISSANCES SUR » ont pour objet de mettre à profit la connaissance capitalisée autour d'une question ayant fait l'objet d'une expertise approfondie à la Ville de Nantes ou à la métropole en lien notamment avec une démarche d'évaluation ou de dialogue citoyen. Ces cahiers exposent la diversité des points de vue et font état de la réflexion sur des questions qui croisent politiques publiques municipales et métropolitaines et sujets de société. Cette connaissance est mise à disposition des acteurs du territoire, des citoyens et de la société civile dans son ensemble et à vocation à animer le débat public.

Directeur de la publication : Pascal Bolo

Co-directrices de la publication : Gaëlle Baron et Francine Fenet

Rédaction : Pascale Wester, journaliste

Ont participé à ce numéro : Laurent Comélieu, Jean-Marc Lefevre, Anaïk Simon

Coordination : Nathalie Giraudon, Pôle politiques publiques et prospective Ville de Nantes

Mise en page : Vu par...

Impression :

Diffusion : 1 700 exemplaires